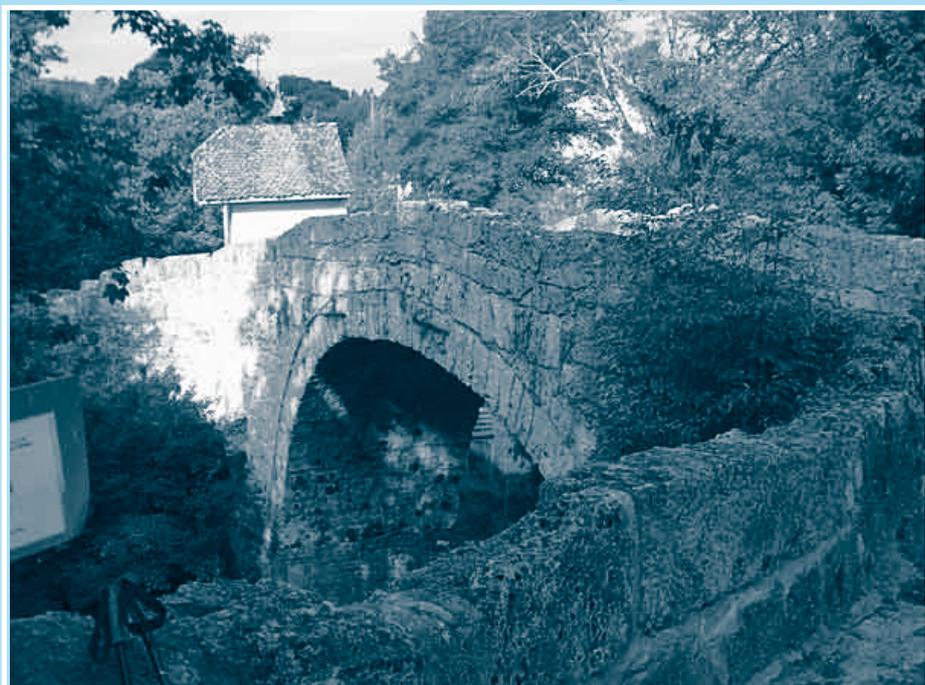


BULLETIN COMMUNAL



N° 441 - Juin 2018

Villars-sur-Glâne



Administration communale

Adresse Route du Petit-Moncor 1b
Case postale 176
1752 Villars-sur-Glâne 1
secretariat@villars-sur-glâne.ch

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi - vendredi de 08h à 11h30 et de 13h45 à 17h (veille de Fête à 16h)

Administration communale:
tél. 026 408 33 33
[e-mail: secretariat@villars-sur-glâne.ch](mailto:secretariat@villars-sur-glâne.ch)

Contrôle des habitants:
tél. 026 408 33 40
[e-mail: habitants@villars-sur-glâne.ch](mailto:habitants@villars-sur-glâne.ch)

Service des écoles:
tél. 026 408 33 70
[e-mail: ecoles@villars-sur-glâne.ch](mailto:ecoles@villars-sur-glâne.ch)

Service des finances:
tél. 026 408 33 20
[e-mail: finances@villars-sur-glâne.ch](mailto:finances@villars-sur-glâne.ch)

Service social:
tél. 026 408 33 80
[e-mail: social@villars-sur-glâne.ch](mailto:social@villars-sur-glâne.ch)

Services techniques:
tél. 026 408 32 00
[e-mail: technique@villars-sur-glâne.ch](mailto:technique@villars-sur-glâne.ch)

Les Services techniques déménagent:

Pour information, les Services techniques quitteront la route de Chandolan 1 pour rejoindre, dès le 25 juin 2018, le bâtiment de l'administration communale, Petit-Moncor 1b.

Merci d'en prendre bonne note!

Service des eaux - SINEF SA:
tél. 026 350 11 60
24h/24 (079 413 49 36)

Police intercommunale et bureau des objets trouvés:
Route du Petit-Moncor 1f
tél. 026 407 78 17
[e-mail: police.intercommunale@acopol.ch](mailto:police.intercommunale@acopol.ch)

Bulletin communal

Transmission des données:
Tous les documents à faire paraître dans le bulletin communal doivent parvenir au secrétariat communal à l'adresse: secretariat@villars-sur-glâne.ch.

Date limite d'envoi pour le 2^e bulletin communal 2018:
10 octobre 2018

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et restons volontiers à disposition en cas de questions.

Site internet Autres informations

Pour toutes les informations et renseignements utiles qui ne peuvent pas paraître dans le bulletin pour des raisons de délais, place ou autres concernant notamment les services communaux (horaires divers, déchetterie, écoles, agendas des manifestations et spectacles, etc.) nous vous invitons à visiter le site internet communal :
www.villars-sur-glâne.ch

Votre secrétariat communal

Réalisation et impression :
Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne





Une ville en mouvement

Villars-sur-Glâne est une ville qui bouge, à laquelle s'applique à merveille l'adage selon lequel « seul le changement est immuable ».

Le début de l'année 2018 est en effet marqué tout d'abord par le prochain aboutissement de la révision du plan d'aménagement local (PAL), démarche de longue haleine qui verra, entre autres, l'éclosion de nouveaux quartiers et une densification du milieu bâti voulue par le législateur fédéral.

Notre Commune est aussi au centre de l'attention médiatique au sujet de la construction, sur son sol, de la future piscine olympique du Grand Fribourg, dont elle n'est pas le maître d'ouvrage mais qu'elle soutient par plusieurs mesures concrètes et financières.

Enfin, au détour de leurs pérégrinations sur le territoire communal, nos concitoyens peuvent se rendre compte combien la démographie de Villars-sur-Glâne est dynamique, si l'on songe

par exemple aux importants travaux de constructions des nouveaux immeubles du Platy et de la route de la Glâne (Portes des Daillettes).

Dans ces trois domaines par exemple, mais aussi dans les décisions à prendre chaque semaine, le Conseil Communal veille scrupuleusement à l'intérêt commun, à l'écart des prises de positions partisans qui sont trop souvent sources de paralysie et dont n'ont cure, à juste titre, les Villaroises et Villarois.

Pour pouvoir être à la hauteur de toutes ses tâches, la Commune se doit de gérer avec rigueur les deniers de ses contribuables, de prioriser chaque dépense et chaque investissement et de ne consentir qu'aux charges indispensables au bien commun. Pour ce faire, le Conseil communal veille à trouver, dans la collégialité et non sans succès, un savant équilibre entre les différentes sensibilités politiques qui l'animent.

Or, l'argent demeurant le moteur des actions communales, c'est peu dire que le cadre financier dans lequel évolue Villars-sur-Glâne est particulier. Notre ville doit en effet sa fiscalité attrayante à l'apport majeur des entreprises sises sur son territoire, qui lui procurent près de la moitié de ses ressources fiscales, ce qui constitue un cas unique dans le canton. Cette position est certes enviable, mais seulement à court terme. Elle est surtout la source d'un perpétuel changement puisque, bien entendu, du fait de leur mobilité juridique et de la marche de leurs affaires – qui n'est pas un long fleuve tranquille – les entreprises voient leurs impôts fluctuer au gré des années, rendant les prévisions budgétaires communales particulièrement périlleuses.

Si les comptes 2017 ont apporté leur lot de bonnes surprises, permettant de dégager un bénéfice, de faire des pro-

visions et des réserves alors qu'un déficit était initialement budgétisé, ce n'est pas le moment de baisser la garde. La maîtrise des charges, particulièrement réussie en 2017, se poursuivra : en effet, la nouvelle réforme de la fiscalité des entreprises (Paquet fiscal 17) se profile à l'horizon 2020 ; elle réduira de façon importante les rentrées fiscales provenant de nos entreprises, même si des projections chiffrées fiables font encore défaut.

Gageons toutefois que, dans le même temps, Villars-sur-Glâne verra enfin baisser sa contribution annuelle à la péréquation financière intercommunale, contribution qui augmente chaque année et qui s'élève à plus de CHF 10'300'000.– en 2018. Un record cantonal, et de loin !

Dans un tel contexte de mouvement perpétuel, le Conseil Communal, épaulé par le Conseil Général, continuera sans relâche ses réflexions en vue d'anticiper les écueils de l'avenir et de continuer, même à vent contraire et dans toute la mesure du possible, à proposer aux habitantes et habitants de notre belle Commune un cadre de vie et des prestations de qualité.

*Olivier Carrel,
Conseiller communal en charge du
dicastère des finances.*

Politique communale

Conseil général

Décisions

Lors de ses séances des 13 et 14 décembre 2017, le Conseil général a :

- accepté le budget 2018 ;
- accepté la modification des statuts de l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français ;
- accepté le renouvellement et le bouclage des infrastructures d'eau potable et de défense incendie, période 2018-2022 ;
- accepté le déménagement des Services techniques dans le bâtiment de l'administration, route du Petit-Moncor 1b, et la demande de crédit complémentaire concernant l'acquisition du bâtiment administratif pour un montant de CHF 1'305'000.–.

Lors de sa séance du 15 mars 2018, le Conseil général a :

- accepté la demande d'un crédit pour l'assainissement contre le bruit de la route des Préalpes – Secteur EST pour un montant maximum de CHF 75'000.– ;
- accepté la demande d'un crédit pour la réhabilitation des places d'arrêt de bus pour un montant de CHF 225'000.– ;
- accepté la demande d'un crédit pour le remplacement de deux véhicules de voirie pour un montant de CHF 225'639.85 ;
- accepté le nouveau règlement scolaire communal qui entrera en vigueur le 1^{er} août 2018 ;

Lors de sa séance du 24 mai 2018, le Conseil général a :

- accepté les comptes 2017 ;
- pris connaissance du rapport de gestion 2017.

Comptes 2017

Les comptes 2017 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil général et la Commission financière.

Le budget 2017 prévoyait un déficit de CHF 1'497'161.95 pour un total de charges de CHF 78'358'712.55. Les comptes laissent apparaître un bénéfice de CHF 110'914.30 pour un total de charges de CHF 84'603'409.22, après amortissements financiers obligatoires de CHF 3'593'796.00, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement du réseau d'eau potable de CHF 410'689.05, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement des canalisations de CHF 961'261.04, attribution à la réserve pour le renouvellement de la STEP de CHF 150'000.00 et des amortissements complémentaires des immobilisations de CHF 6'478'441.70 par le biais d'un prélèvement sur la réserve pour investissements du même montant de CHF 6'478'441.70 et constitution d'une provision pour les effets du projet fiscal de CHF 3'500'000.–.

Le résultat 2017 provient tout d'abord d'une très bonne maîtrise des dépenses, avec une baisse des dépenses nettes dans tous les chapitres. Ensuite, l'évaluation des impôts sur les personnes physiques et sur les personnes morales a fait l'objet, comme les années précédentes, d'une estimation très prudente, compte tenu notamment des incertitudes liées aux personnes morales, dont la Commune dépend fortement. La baisse importante constatée chez certains contribuables personnes morales a, heureusement, été partiellement compensée par une hausse réjouissante chez d'autres.

Pour l'année 2017, le résultat du compte financier a également été calculé. Le compte financier résume l'ensemble des écritures comptables qui font l'objet d'un mouvement de trésorerie. Par conséquent, les écritures telles que les amortissements, les provisions spéciales, attributions aux réserves, et les imputations internes ont été éliminées de ce résultat. Le compte financier laisse ainsi apparaître un déficit de CHF 10'147'843.31. Ce résultat est la conséquence des investissements lourds au bénéfice des écoles ainsi que de l'agrandissement de la Résidence des Martinets. Les investissements nets 2017 se montent en effet à CHF 18'349'366.05.

Durant l'exercice 2017, les emprunts bancaires à court, moyen et long terme ont augmenté de CHF 54'807'400.00 au 31.12.2016 à CHF 77'500'000.00 au 31.12.2017, soit une augmentation de la dette brute de Fr. 22'692'600.00. L'endettement net, qui comprend les emprunts à court, moyen et long terme diminués du compte-courant de l'Etat de Fribourg, des disponibilités ainsi que des prêts selon le calcul du Service des Communes est passé de CHF 36'381'685.21 au 31.12.2016 à CHF 62'228'665.70, soit une augmentation de CHF 25'846'980.49. Par conséquent, la différence entre l'augmentation de la dette brute et de la dette nette représente la trésorerie utilisée pour financer partiellement les investissements, soit CHF 3'154'380.49.

Il est encore précisé que, désormais, les charges de chauffage et d'électricité des immeubles communaux ont été splittées en deux comptes distincts, dans le but d'extraire des statistiques de consommation mises à disposition avec le nouveau logiciel.

Récapitulation des comptes de fonctionnement 2017

No	Intitulé du compte	Charges en CHF	Produits en CHF
0	Administration	6'440'237.42	1'754'768.50
1	Ordre public	868'432.75	142'420.00
2	Enseignement et formation	18'067'921.11	3'171'428.20
3	Culture, sports et loisirs	3'333'329.65	614'923.70
4	Santé publique	4'495'503.75	116'144.65
5	Affaires sociales	12'002'935.13	3'853'450.64
6	Transports et communications	5'299'813.35	534'806.35
7	Protection environnement	9'534'991.86	8'806'589.52
8	Economie	135'469.45	21'645.00
9	Finances et impôts	24'424'774.75	65'698'146.96
	Total	84'603'409.22	84'714'323.52
	Bénéfice de l'exercice 2017	110'914.30	

Election à la présidence et vice-présidence du Conseil général

Lors de sa séance du 24 mai 2018, le Conseil général a procédé à l'élection de son nouveau Président et de son Vice-Président.



M. François Eugster (PDC) a été élu à la présidence. Né en 1973, M. Eugster est marié et a deux enfants. Architecte de profession, il habite notre Commune depuis 2004, siège au Conseil

général depuis 2013 et est membre de la Commission financière. Il est également vice-président du PDC de Villars-sur-Glâne, entraîneur J+S d'athlétisme pour les écoliers au CA Fribourg et président des Solennités religieuses de Fribourg.

M. Nicolas Schmidt (Les Verts) a été élu à la vice-présidence. Né en 1972, M. Schmidt est marié et a deux enfants. Titulaire d'une Maîtrise en sciences sociales et d'un Master en administration publique, il travaille auprès de l'Office fédéral des transports. Il habite notre Commune depuis 2005 et siège au Conseil général depuis 2015. Il est membre du Conseil de l'agglomération et du groupe de travail du développement de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg.

Les prochaines séances du Conseil général auront lieu les 04 octobre, 12 et 13 décembre 2018. Rappelons qu'elles sont publiques et ont lieu à 19h30 à La Grange. L'ordre du jour peut être téléchargé sur le site: www.villars-sur-glâne.ch

Décisions

Le Conseil communal a, notamment:

- nommé M. Loïc André en qualité de Premier-lieutenant du Corps des sapeurs-pompiers au 1^{er} janvier 2018;
- validé l'incorporation des sapeurs-pompiers venant du CSP Givisiez;
- décidé la pose de deux barrières pivotantes à la forêt de Moncor;
- modifié le règlement sur la détention et l'imposition des chiens;
- validé la suite de la réalisation de places de stationnement de vélos au Centre sportif du Platy, à La Grange et à l'administration communale;
- validé l'étude de réalisation de protection contre les crues dans le secteur Ste-Apolline;
- validé la mise en place du projet de promotion de la mobilité en vélo électrique sur le territoire communal;
- décidé de demander le maintien de la classe surnuméraire à Villars-Vert;
- pris acte de l'initiative du projet Tuk Tuk expliquée en détail dans ce bulletin;
- validé le nouveau règlement communal d'utilisation commun pour toutes les salles;
- accepté le projet de révision du PAL;
- arrêté les comptes 2017;
- décidé de prendre des mesures pour sécuriser la route des Dailles;
- accepté l'abattage des arbres sur la route de Ste-Apolline pour des mesures de sécurité.

Informations scolaires

Chers parents,

Nous vous informons que la rentrée scolaire des classes communales aura lieu le jeudi 23 août 2018.

- à 8h pour les élèves de 1H et de 3H à 8H;
- à 13h50 pour les élèves de 2H.

Nous remercions les parents des élèves de 1H-2H de prendre leurs dispositions afin d'accompagner leur enfant à la rentrée scolaire. La présence d'un parent à cette occasion est indispensable.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire et nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Devoirs surveillés

La surveillance des devoirs débutera le lundi 3 septembre 2018. Elle a lieu trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis, dès 16h (horaire à confirmer). Durée: 1 heure. Elle est supprimée les veilles de fête et de vacances. Pour l'école de Villars-Vert, les élèves de 7H et 8H se rendent aux devoirs surveillés uniquement les lundis et jeudis. Le surveillant répond aux éventuelles questions des enfants et contrôle que leurs devoirs soient correctement exécutés. Aucun cours d'appui ou de rattrapage n'est donné.

La participation financière des parents s'élève à CHF 40.– par mois pour un enfant et à CHF 70.– par mois pour deux enfants de la même famille. Le délai d'inscription est fixé au 30 juin 2018.

Surveillant-e-s

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site <https://www.villars-sur-glane.ch> ou peut être demandé par courriel à ecoles@villars-sur-glane.ch. Il doit être accompagné d'une lettre de motivation (uniquement pour les nouveaux) et d'une copie du bulletin de notes du 2^e semestre pour tous. Le délai d'inscription est fixé au 30 juin 2018.

Cours d'allemand extrascolaires



Des cours d'allemand extrascolaires, pour les élèves de 4^H à 8^H, seront organisés pour l'année scolaire à venir.

L'écolage 2018/19 s'élève à CHF 50.– et sera facturé par le Service des finances.

Des informations plus précises ainsi qu'un bulletin d'inscription seront distribués avant la fin de l'année scolaire 2017/18.

Sport scolaire facultatif

L'offre de sport scolaire facultatif sera renouvelée dès la rentrée scolaire 2018/19, sous la conduite du responsable de sport scolaire, M. Bruno Rueger.

Des informations plus détaillées seront transmises en temps utile.



Service des écoles

Route du Petit-Moncor 1b/CP 176
1752 Villars-sur-Glâne 1
tél. 026 408 33 70
e-mail: ecoles@villars-sur-glâne.ch
site: <https://www.villars-sur-glâne.ch>

Conseillère communale
Mme Caroline Dénervaud
tél. 079 461 76 05

Chef de service
M. Joël Pochon
tél. 026 408 33 72

Collaboratrice administrative
Mme Vanessa Schmutz
tél. 026 408 33 76

Collaboratrice administrative
Mme Jessica Pürro
tél. 026 408 33 78

Bâtiments scolaires

École de Cormanon
M. Yvan Python
Route de la Berra 2
1752 Villars-sur-Glâne
tél. 026 408 32 65
e-mail:
direction.ep.cormanon@fr.educanet2.ch



École des Rochettes
Mme Nicole Borcard
Route du Soleil 10
1752 Villars-sur-Glâne
tél. 026 408 32 70
e-mail:
direction.ep.rochettes@fr.educanet2.ch



École de Villars-Vert
Mme Marie-Stéphanie Hamm
Route de Villars-Vert 48
1752 Villars-sur-Glâne
tél. 026 408 32 50
e-mail:
direction.ep.villars-vert@fr.educanet2.ch



Les ombres de Shakespeare



Les animateurs, M. Jean-François Coen et Mme Emeline Beckmann proposent des cours réguliers d'une heure par semaine pour travailler : l'improvisation, la pause de voix, l'expression corporelle, la créativité théâtrale, la collaboration et la mise en scène d'un spectacle. La participation annuelle des parents est de CHF 50.–. Pour tout renseignement :
<https://www.ombres-de-shakespeare> (inscription en ligne).

Coordinatrice école-parents migrants

Afin de faciliter les liens entre l'école et les parents migrants, Mme Vera Condé Lateltin, exerce la fonction de coordinatrice école-parents migrants. Sa mission intervient dans chacun des quartiers. Elle est atteignable au : tél. 079 199 90 53 (lundi, mardi après-midi, mercredi et vendredi) à la Route de Villars-Vert 46 (ancienne Clinique dentaire).

Service intercommunal de psychologie, de logopédie et de psychomotricité



Le SIPLP propose des prestations en psychologie, logopédie et psychomotricité pour les enfants qui sont en âge de scolarité. Les consultations sont soumises au secret de fonction et sont gratuites si la demande est approuvée par l'inspecteur ou le directeur de l'école pour le cycle d'orientation.

Des renseignements peuvent en outre être obtenus auprès du secrétariat du SIPLP, Route de Moncor 14,
1752 Villars-sur-Glâne, tél. 026 407 38 62
e-mail - site : secretariat@siplp.ch – <https://www.siplp.ch>.

Service medico-scolaire

Les médecins scolaires, Dresse Valerija Anastasovska et Dr Hervé Magnin assumeront la responsabilité des visites médicales avec l'aide de l'infirmière scolaire Mme Véronique Margueron. Les parents des élèves concernés (2H à 8H) seront renseignés sur l'organisation de ces contrôles médicaux en temps voulu.

Contrôles dentaires



Les contrôles annuels obligatoires se dérouleront dans une cabine mobile qui stationnera dans la cour des bâtiments scolaires selon un planning préalablement établi.

Les dates des contrôles seront communiquées par les enseignants. Les élèves nécessitant des soins seront convoqués sur rendez-vous à l'adresse suivante : Clinique dentaire scolaire, Dresse Gamze Erdogan, Bd de Pérolles 23, 1700 Fribourg, tél. 026 305 86 94

Informations scolaires

Cours de français pour adultes

Des cours de français pour adultes (CFA) seront organisés de la manière suivante :

Débutant :

- le mardi de 13h45 à 15h45 au Pavillon « Le Milieu », Route de Villars-Vert 26 ;
- le lundi de 18h à 20h à l'école de Villars-Vert, Route de Villars-Vert 48.

Moyen :

- le lundi de 13h45 à 15h45 au Pavillon « Le Milieu », Route de Villars-Vert 26 ;
- le mardi de 18h à 20h à l'école de Villars-Vert, Route de Villars-Vert 48.

Avancé :

- le jeudi de 18h à 20h à l'école de Cormanon, Route de la Berra 2.

Pour les cours de l'après-midi, une **garderie** pour leurs enfants, dès **2 ans révolus**, sera proposée (ouverture de la garderie dès 5 enfants inscrits).

Tarif et mode de paiement :

L'écolage 2018/19 s'élève à CHF 100.- (matériel non compris) et peut être réglé en deux fois CHF 50.-. Ce montant est à payer sur le compte postal ci-dessous **avant le début des cours, soit le 17 septembre 2018.**

- N° 17-193-0
- N° IBAN : CH77 0900 0000 1700 0193 0

La mention « CFA 2018/19 » est à indiquer dans la rubrique « Motif de versement ».

A la fin de l'année scolaire, une attestation sera remise à chaque participant-e ayant suivi régulièrement les cours pendant toute l'année.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au Service des écoles, **jusqu'au 31 août 2018**. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet.

Bibliothèque

La Bibliothèque communale est ouverte à toutes et à tous.

Elle met à disposition des lecteurs de tous âges plus de 45'000 ouvrages : romans, bandes-dessinées, documentaires, DVD, albums etc.

Le catalogue peut être consulté en ligne sur la page internet : hbiblio.villars-sur-glâne.ch/vill-bcom/ ou sur place à la bibliothèque. Les nouveaux habitants bénéficient d'un an gratuit.

Contact :

Route de l'Église 7
1752 Villars-sur-Glâne
tél. 026 408 32 90



e-mail : bibliothèque.communale@villars-sur-glâne.ch
site : <https://www.villars-sur-glâne.ch>

Ludothèque

La ludothèque est ouverte à tous : enfants, adultes, écoles, sociétés, institutions.

Elle offre plus de 1'000 jeux électroniques, d'éveil, de société, de construction, d'extérieurs, etc.

Location

Prix : abonnement annuel ou CHF 2.- à CHF 4.-, supplément pour les jeux coûteux.

Durée : 3 semaines.

Contact :

c/o « Les Martinets »
Route des Martinets 10
1752 Villars-sur-Glâne
tél. 026 407 35 37



site : <https://www.villars-sur-glâne.ch>

Cours de langue et de culture étrangère

Quelques consulats et ambassades organisent des cours pour les enfants de leurs ressortissants afin de renforcer et maintenir leurs connaissances de la langue et de la culture de leur pays d'origine.

Les cours à disposition concernent le portugais, l'italien, le croate, le vietnamien, le tamoul et le tigrigna. Les parents intéressés peuvent se renseigner auprès de leur consulat ou de leur ambassade.

APEV



L'Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne (APEV) favorise la collaboration entre les parents, le corps enseignant et les responsables des institutions scolaires et communales. Elle veille à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école en sollicitant les autorités compétentes et informe les parents à travers des séances et des conférences.

Leurs activités:

- Cours de natation
- Distribution de pomme
- Cours de conduite à vélo
- Activités manuelles et créatrices
- Conférences à l'attention des parents
- Autres activités ponctuelles

Contact:

APEV
1752 Villars-sur-Glâne
e-mail: contact@apev-vsg.ch
site: www.apev-vsg.ch

Mme Muriel Rey Basso Ricci
tél. 078 894 93 82

FAEF

La Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) gère les accueils extrafamiliaux qui dépendent de la Commune de Villars-sur-Glâne, à savoir les crèches Arc-en-Ciel et Les Dauphins, les accueils extrascolaires, ainsi que le groupe de jeux de Villars-Vert. La Fondation offre un service d'accueil (activités créatives et ludiques) et de repas de midi pour les écoliers villarois en dehors des heures de classe, du lundi au vendredi selon les plages horaires ci-dessous:

- Début de matinée : 06h45 à 07h45
- Matinée : 07h45 à 11h45
- Midi : 11h45 à 13h45
- Animation : 13h45 à 15h30
- Fin de l'après-midi : 15h30 à 18h15

Merci de vous adresser au secrétariat de la FAEF afin de connaître les ouvertures 2018/19.

Contact:

FAEF
Route de la Berra 2
1752 Villars-sur-Glâne
tél. 026 552 53 00
e-mail: secretariat@faef-vsg.ch
site: www.faef-vsg.ch



Activités sportives et loisirs

Vous trouverez toutes les adresses utiles, ainsi que les sites internet sur la dernière page de ce bulletin.

Informations – enfance



Pour l'accompagnement des plus jeunes enfants à l'école, pensez au Pédibus !

Le Pédibus, c'est tout simple, ça marche comme un vrai bus mais à pied ! C'est une solution originale qui simplifie la vie des parents. Il contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Les enfants ont du plaisir à marcher avec leurs copains et ils intègrent petit à petit les règles de sécurité et de comportement.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins; ils accompagnent les enfants à tour de rôle selon leur disponibilité. Le Pédibus peut prendre en charge tout ou une partie des trajets. Des grands-parents ou aînés du quartier peuvent

aussi prendre le relais. Le Pédibus contribue aussi à créer des liens dans les quartiers.

Sécurité, santé, convivialité... et gain de temps pour les parents ! L'Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne (APEV) et la Coordination Pédibus Fribourg vous informent et vous soutiennent pour créer une ligne dans votre quartier.

Infos et contacts : www.apev-vsg.ch
contact@apev-vsg.ch
www.pedibus.ch

A Villars-sur-Glâne Groupe de jeu en forêt, bilingue



- Quand? Vendredi, 9h – 14h
Qui? Enfants dès 3 ans, parlant le français et/ou l'allemand, avec deux animatrices formées à la pédagogie par la nature.
Où? Canapé forestier au bois du Bois de Moncor
Combien? 200.–/mois (récré et dîner inclus)
Pourquoi? Créer un lien avec la nature au fil des saisons et par tous les temps, se faire des copains, développer sa confiance en soi, créer, expérimenter, écouter, observer, bouger, respecter, explorer, écouter des histoires, cuisiner au feu de bois.



Infos et inscription : www.alairelibre.ch

Maternelle « COFFRET MAGIQUE » / 2 à 4 ans

Si vous désirez socialiser votre enfant avant son entrée à l'école enfantine, le « Coffret Magique » propose un programme complet d'activités adaptées à son âge. Ainsi, il découvrira en douceur le monde ludique et créatif de l'école maternelle.

Le groupe d'apprentissage du « Français par le jeu » (dès 3 ans) permettra aux non francophones de progresser en jouant avec d'autres enfants.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2018. Toutes les informations, les horaires à la carte et le bulletin d'inscription figurent sur notre site internet: www.coffret-magique.ch

« Coffret Magique » – Cormanon – Fin Derrey 12 – Villars-sur-Glâne / 026 401 53 12



Espace Parents - Enfants
de 0 à 5 ans (en âge pré-scolaire)

« on joue ! ... on cause ! »

Chaque **lundi matin** de 9h30 à 11h30
dès le 23 avril 2018

lieu : « Chez nous » Rue des Platanes 19/21
(local de l'Animation Villars du Quartier des
Dalles) à Villars-sur-Glâne

Pour parent(s) ou accompagnant(s) avec enfants de 0 à 5 ans (avant l'école)

- * Un espace de jeux, de causerie, de socialisation et d'échanges
- * Un accueil assuré par un(e) professionnel(le) de l'enfance.
- * Un bon moyen d'intégration et de rencontres pour toutes les familles.
- * Un lieu d'accueil ouvert, sans inscription et gratuit.
- * Un lieu où l'on peut pratiquer le français.

APEV
Association de Parents d'Elèves de Villars-sur-Glâne

Conférence découverte
Delphine Meuwly
Formatrice de parents en discipline positive

Vous en avez assez de gronder ?
Des disputes entre vos enfants ? D'utiliser le chantage pour que votre enfant fasse ce qui est attendu ?
Votre ado se rebelle ?
La communication est tendue ?

LA DISCIPLINE POSITIVE

Vendredi 5 octobre 2018 - 20h15-21h45
Grande salle de la Grange, Villars-sur-Glâne

Conférence ludique durant laquelle les participants découvriront un aperçu des outils éducatifs grâce à des mises en situation (participation volontaire) et des apports théoriques. Pour repartir avec des astuces qui pourront être utilisées de suite.

La Discipline positive est une méthode éducative ni permissive, ni punitive, efficace à long terme. Elle propose des outils fermes et bienveillants, diversifiés et concrets.

Objectifs : développer les compétences psychosociales de l'enfant telles que l'autonomie, la confiance en soi, le respect mutuel, la recherche de solutions. Le tout pour une amélioration de l'ambiance familiale.

Gratuit et ouvert à tous **Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la conférence**

Organisation : Association de Parents d'Elèves de Villars-sur-Glâne (APEV) - www.apev-vsg.ch

Animation

Programme des activités de l'animation

Vous trouverez très facilement des informations concernant nos activités, ainsi que les inscriptions, sur notre site interactif. www.vsg-animation.ch ou par téléphone au 026 408 33 68. Nous sommes aussi sur FACEBOOK



Activités régulières (toutes les semaines sauf les vacances scolaires)

Age	Activité	Lieu	Date	Heure	Prix	Inscription
Dès la 3 ^H	Samedi Goûter	Villars-Vert «Le Milieu»	1 samedi sur 2	13h30 - 16h30	Gratuit	NON
Dès la 3 ^H	Accueil du mardi	Villars-Vert «Le Milieu»	Tous les mardis	16h00 - 18h00	Gratuit	NON
Dès la 3 ^H	Accueil du vendredi	Villars-Vert «Le Milieu»	Tous les vendredis	16h00 - 18h30	Gratuit	NON
Dès la 3 ^H	Goûters et Jeux	« Chez Nous » Rue des Platanes 19/21	Tous les mercredis	16h30 - 18h00	Gratuit	NON
Dès la 3 ^H	Accueil ouvert	« Chez Nous » Rue des Platanes 19/21	Tous les jeudis	16h00 - 18h00	Gratuit	NON
Dès 7 ans	Ateliers créatifs	Villars-Vert «Le Milieu»	Tous les mercredis	14h00 - 16h00	Gratuit	NON
Dès 7 ans	Ateliers du mercredi	Platy « espaces jeunes »	Tous les mercredis	14h00 - 16h00	Gratuit	NON
Dès 9 ans	Jeudi Brico	Villars-Vert «Le Milieu»	Tous les jeudis	16h30 - 18h00	Gratuit	NON
Dès 11 ans	Spécial Gars/Filles	Villars-Vert «Le Milieu»	1 mercredi pour les unes 1 mercredi pour les uns	16h30 - 18h30	Gratuit	NON
Dès le CO	Accueil à thème	Villars-Vert «Le Milieu»	Tous les vendredis	19h00 - 22h00	Gratuit	NON

Activités d'été

Date	Activité	Lieu	Age	Heure	Prix	Inscription
30.06.18	Tournoi de foot ados	Terrain de foot de Villars-Vert	Dès 13 ans	09h30 - 13h00	Gratuit	Sur place à 9h30
10-11.07.18	Mini-camp des ânes et des étoiles		Dès 11 ans		Fr. 80.-	OUI
12.07.18	Baignade aux bains de la Motta	Villars-Vert «Le Milieu»	Dès 9 ans	10h00 - 17h30	Gratuit	OUI
13.07.18	Sortie parents-enfants L'île d'Ogoz et son château en bateau	Gare de Fribourg		10h15 - 16h20	15fr/famille	OUI
16-19.07.18	Grande semaine d'activités	« Chez Nous » Rue des Platanes 19/21	Dès 7 ans	9h30 – 16h00	Gratuit	OUI pour les 4 jours
20.07.18	Activité Parents-enfants Initiation aux arts martiaux	Platy « espaces jeunes »	Dès 8 ans	09h30 - 17h30	Gratuit	OUI
23.07.18	Après-midi danse à Villars-Vert	Villars-Vert «Le Milieu»	Pour tous	13h00 - 17h00	Gratuit	NON
24.07.18	Sortie à la piscine de Payerne	Villars-Vert «Le Milieu»	Dès 9 ans	09h30 - 17h45	Fr. 5.-	OUI
25.07.18	Sortie à la ferme	Gare de Fribourg	Dès 7 ans	10h15 - 17h00	Fr. 5.-	OUI
26.07.18	Grillades en forêt	Villars-Vert «Le Milieu»	Dès 8 ans	09h30 - 16h00	Gratuit	OUI
27.07.18	Tournoi de foot	Terrain de foot de Villars-Vert	7-12 ans	13h00 - 17h30	Gratuit	Sur place à 13h
28.07.18	Tournoi de foot	Terrain de foot des Dailles	7-12 ans	13h00 - 17h30	Gratuit	Sur place à 13h
30-31.07.18	2 jours de danse pour les 7-9 ans	Villars-Vert «Le Milieu»	7- 9 ans	9h00 – 12h00	Gratuit	OUI pour les 2 jours
30-31.07.18	2 jours de danse pour les 10 ans et plus	Villars-Vert «Le Milieu»	Dès 10 ans	13h30 - 16h00	Gratuit	OUI pour les 2 jours
30-31.07.18	2 jours de danse pour les ados	Villars-Vert «Le Milieu»	Dès 13 ans	Dès 16h00	Gratuit	NON
Juin et juillet	Permanence studio de musique	« Chez Nous » Rue des Platanes 19/21			Gratuit	Sur rendez-vous au 078/410.67.20

Animation

« Marché des Dailles »



Tous les vendredis de 08h30 à 12h00, de mars à novembre 2018.
(pause du 20 juillet au 24 août)

Infos sur www.facebook.com/Marchedesdailles et sur www.villars-sur-glâne.ch

Rue des Platanes (zone piétonne en face de l'église).

Souhaitez-vous y participer ?

Vous pouvez contacter Anne Pilloud : annepilloud@bluewin.ch

« Sentier des Incroyables Comestibles »

Vous êtes intéressé-e-s par ce projet de développement durable, de préservation de la nature, de transmission de savoirs, de sentier didactique, de création de lien et de rencontres, de balades sympathiques, de jardins partagés, de bacs à fleurir, participez activement à ce projet !

Vous contribuez aussi à cette démarche en fleurissant vos balcons et fenêtres de plantes sauvages, comestibles et médicinales. L'occasion vous sera ainsi donnée d'accueillir des papillons et d'autres petites créatures, d'être partie intégrante de ce « Sentier des Incroyables Comestibles ».



Vous désirez visiter les ruches communales avec vos classes ou écoles maternelles

Contacts : Eliane Carrel, elianecarrel3@gmail.com

Viktoryia Labunets, victoria.labunets@gmail.com

Fête du « Sentier des Incroyables Comestibles »

Le dimanche 2 septembre à la Grange, à Villars-sur-Glâne, une fête est organisée pour le Sentier des Incroyables Comestibles.

Contacts : Ramona Wirz, ramona@vsg-animation.ch – 026 402 02 22

Viktoryia Labunets, victoria.labunets@gmail.com

Le programme et les informations suivront sur le site de la commune www.villars-sur-glâne.ch

« Vide-penderie automne-hiver »



Avis au Fashionistas ! « 4 filles dans le vent » vident leur penderie.

Samedi 22 septembre 2018, de 15h00 à 18h00.

« Danse Amasanyu »

Gratuit, pour tous dès 16 ans.

La danse Amasanyu est un mélange de danses africaines qui reflètent « la joie et le bien-être ».

L'objectif de cette danse est de faire découvrir une activité gratuite et sympa aux participant-e-s. Des simples mouvements au rythme de la musique renouvellent et stimulent notre corps tout en nous remplissant de joie.

Ces cours auront lieu deux fois par mois, les lundis soirs de 19h30 à 21h00, à la grande salle de la Grange, à Villars-sur-Glâne (toutes les dates sur le site de la commune www.villars-sur-glâne.ch).

Vos propositions de danses sur des musiques de vos régions ou pays sont les bienvenues !

Contact : Regina Zaugg, 079 371 09 04



« Boîte à jeux »



Sur la place de jeux des Martinets, un beau projet suivi par une habitante de Villars-sur-Glâne et son conjoint.

Les jeux sont à disposition et chacun les range après utilisation.

« Instant à Soi, Atelier mise en beauté »

Atelier dédié aux habitantes de Villars-sur-Glâne de tout horizon et tout âge, voulant partager un moment convivial, en vue de redonner de la couleur à leur quotidien, le temps d'une mise en beauté.

Local de l'Animation « Chez Nous »,
Rue des Platanes 21, 1752 Villars-sur-Glâne
Ouverture : 1^{er} lundi du mois, de 13h30 à 18h00
Contact : Roseline ANDINA-VERMOT, natel 079 461 99 61

En collaboration avec la Commune de Villars-sur-Glâne, Dicastère des générations, de l'intégration et de l'animation



Animation

Repas solidaires et goûters du dimanche à la cafétéria de la Paroisse

Un groupe de bénévoles vous accueillent les mardis en quinzaine pour partager un repas. Confessionnellement et politiquement neutres, nos rencontres favorisent les liens sociaux et le « Vivre ensemble ». Venez nous retrouver pour dîner et, si vous le souhaitez, venez cuisiner dès 09h30 ! Une collecte est organisée à la fin du repas.

Un dimanche par mois, c'est le goûter qui vous est proposé, dès 15h00. De nombreuses gourmandises vous attendent. C'est gratuit !

« Club de Midi », mardi en quinzaine Dès le 10 avril 2018

Pour qui: tous les habitants de la commune
Quand: les mardis en quinzaine
Dates: 26 juin, 3 juillet
Heure: 11h30 à 14h00
Menu: salade ou soupe, plat principal,
dessert, café-thé
Prix du menu : au chapeau.

Inscription obligatoire
secretariat@vsg-animation.ch ou
Anne Liechti au 078 872 84 06
le lundi midi au plus tard



« Les Dimanches Goûters » Dès le 6 mai 2018

Seul-e ou accompagné-e: Soyez les Bienvenus-es!
Un moment d'échange et de partage offert autour d'une douceur et d'une boisson chaude, chaque 1er dimanche du mois.

Quand: le premier dimanche du mois
Date: 1^{er} juillet, 5 août, 2 septembre,
7 octobre et 4 novembre
Heure: 15h00 à 17h00
Pour qui: tous les habitants de la commune
Entrée: libre
Prix: gratuit.



Ces activités vous sont proposées par des Villarois et Villaroises bénévoles, en collaboration avec la Paroisse et le Dicastère des Générations, de l'Intégration et de l'Animation de Villars-sur-Glâne

Se retrouver pour partager un café et écrire. Et pourquoi pas ?!

Les cafés « souvenirs » **NOUVEAU**



Un atelier qui mêle discussion avec écriture ludique et autobiographique destiné aux seniors et à celles et ceux qui le deviendront un jour.
Un temps pour goûter ensemble au plaisir de se souvenir et d'écrire !
Animé par Hélène Cassagnol, Ecrivain de récits de vie

A partir du 7 septembre 2018

Les vendredis toutes les quinzaines de 14h à 16h
Centre « Chez nous », rue des Platanes 21

Fr. 10.00 la rencontre. Pré requis : l'envie d'échanger et la curiosité
Informations et inscriptions : 076 739 05 48 / info@helene-cassagnol.ch
www.helene-cassagnol.ch

Le plan canicule est activé

Le plan canicule de Villars-sur-Glâne se mettra en place dès le 4 juin jusqu'au 31 août 2018. L'opération offre un dispositif de visites auprès des personnes âgées (de plus de 75 ans) afin de prévenir les atteintes à la santé en cas de chaleur accablante.

Les habitants de plus de 75 ans peuvent appeler le **079 848 78 20**.

Une personne accréditée par le Conseil communal et identifiée par un badge officiel (lors des visites) vous répondra 7/7 jours pendant la période précitée.

IMPORTANT: les familles et les voisins peuvent aussi contacter ce numéro en cas de nécessité.

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Pour les 60 ans et +

Le nouveau programme d'activités 2018-2019 sport, formation et loisirs (60 pages) est disponible gratuitement dès juillet 2018. Il y en a pour tous les goûts: danse du monde, fit en été, gymnastique ou des cours d'informatique.

Différentes prestations sont proposées à Villars-sur-Glâne.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Pro Senectute Fribourg, 026 347 12 40, info@fr.prosenectute.ch ou www.fr.prosenectute.ch

TROIS RÈGLES D'OR À SUIVRE EN CAS DE CANICULE

Protection contre la canicule – personnes âgées ou dépendantes

La canicule peut avoir des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque. Les personnes âgées ont particulièrement besoin d'aide: prendre soin de la santé des personnes âgées lors d'une canicule est l'affaire de tous. Les personnes âgées vivant seules et les personnes dépendantes ont besoin de notre attention.

1. Éviter les efforts physiques

- ➔ Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés.



2. Éviter la chaleur – se rafraîchir

- ➔ Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- ➔ Aérer la nuit
- ➔ Porter des vêtements légers
- ➔ Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains



3. Boire beaucoup – manger léger

- ➔ Boire (au moins 1.5 l/jour) à intervalles réguliers, sans attendre d'avoir soif
- ➔ Prendre des repas froids et rafraîchissants: fruits, salades, légumes, produits laitiers
- ➔ Veiller à consommer suffisamment de sel



Symptômes potentiellement liés à la canicule

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

Intervenir immédiatement!

- Boire beaucoup
- Rafraîchir le corps
- Appeler un médecin

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de l'environnement OFEV

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans le cadre des activités d'information «protection en cas de canicule» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2016. Diffusion: www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande: 311.300.1

« Paroles aux parents migrants de la commune ! »

Dans le dernier bulletin communal (no. 440 du 4^e trimestre de 2017, pages 27 et 28), un père de famille a commencé à écrire sur le contexte de son vécu comme personne migrante. Il a choisi quatre photos parmi celles qu'il avait exposées en décembre 2016, à la Galerie 25, pour relater et partager avec vous son expérience de migrant et son parcours d'intégration.



Pour rappel, la première photo (Photo 1 sur 4) suivi d'un texte explicatif, était en lien avec la question « Où suis-je ».

Aujourd'hui, la photo 2 sur 4, aura comme thème « Mon défi »



Photo 2 sur 4

« Mon défi »

La vie est un défi pour chacun d'entre nous, où que l'on soit né. Le défi est fondamental pour découvrir sa propre identité et devenir soi-même. Suis-je la personne que je pense être ?

Je suis né nu et on m'a habillé et pour communiquer on m'a appris des mots. Je suis devenu un Cinghalais catholique du Sri Lanka mais vivant dans une culture Bouddhiste. Enfant, je me suis souvent posé la question « mais alors, qui suis-je ? ». Voilà, le défi que je

me suis donné, celui de découvrir mon identité. En grandissant, je continuais à me poser des questions, sur la création du monde. La réponse que je recevais était clair, « c'est Dieu ». J'étais curieux et j'ai continué à demander qui avait créé Dieu (comme le fait aujourd'hui mon fils de 12 ans). Que ce soit les Chrétiens ou les Bouddhistes, ils m'ont répondu d'arrêter de poser des questions fâcheuses et qu'il fallait simplement croire à la réincarnation ou au Karma.

En tant qu'élève à l'école, j'ai étudié les mathématiques, les sciences et petit à petit j'ai appris à m'appuyer sur ce savoir rationnel. A la question de « Comment puis-je sentir la pesanteur ? » on m'a aussi répondu « il faut y croire ». Oui, je devais entrer dans un monde faisant partie d'un héritage générationnel.

**Le philosophe Ludwig Wittgenstein avait dit « Les frontières de mon langage sont les frontières de mon monde ». Donc, selon lui la seule manière de comprendre le monde serait uniquement à travers les concepts reçus ?*

Mais, cela ne me convenait pas et j'ai voulu me lancer un nouveau défi bien au-delà de ces pensées*.

La guerre civile a commencé quand j'ai eu 13 ans. J'ai appris à l'école et par ma culture que nous, les Cinghalais, étions une des plus importantes ethnies dans le monde. Nous sommes le peuple choisi par Lord Bouddha pour protéger et pratiquer le Bouddhisme et que c'est nous, les Cinghalais, qui avons développé cette civilisation. Mais aussi que le Sri Lanka nous appartient et que les Tamouls sont des « envahisseurs ».

Il y a 2 500 ans, les Cinghalais, selon notre propre histoire, sont arrivés du Nord de l'Inde (et les Tamouls du Sud de l'Inde). Ainsi, ne sommes-nous pas aussi des envahisseurs qui avons pris les terres d'un autre peuple qui y habitait bien avant notre arrivée ? La question vexé et, à nouveau il faut y croire.

D'abord, j'ai cru et j'ai respecté cette conception, mais à la suite de l'expérience brutale de la guerre civile qui s'était installée dans mon pays, j'ai commencé à penser autrement. Être patriotique et agir contre les Tamouls étaient pour moi inconcevable. Ma perception et ma révolte ont dérangé et j'ai été catalogué comme personne souffrant d'une maladie mentale et puis, définitivement, que j'étais un traître.

Après des multiples menaces, j'avais trois options : renoncer à mon point de vue concernant les injustices de mon pays, risquer la prison, au pire la mort, ou maintenir mes opinions et fuir le pays où j'ai grandi. Avec la boule au ventre et avec l'aide d'amis, j'ai choisi la dernière option. C'était déchirant de laisser ma femme et mon fils de presque deux ans, mais je me suis convaincu que parfois il faut mettre ses émotions de côté et écouter la raison.

Des personnes généreuses m'ont aidé lors de mes séjours aux Philippines, à Oman, à Singapour et au Népal. Enfin, je suis arrivée en Suisse et au bout de quelques années, notre famille a pu, à nouveau être réunie. Mon fils avait presque cinq ans et était devenu un grand garçon. J'étais heureux car il m'a reconnu dès le premier instant et m'a posé beaucoup de questions. Pour cela, je dois remercier ma femme qui a souffert de cette séparation. Elle a courageusement fait face à toutes les difficultés et a su prendre soin de notre fils et aussi d'elle-même. Ma famille et moi avons réussi à surmonter diverses

difficultés, grâce aux personnes généreuses qui ont croisé nos chemins et qui, aujourd'hui encore, continuent à nous entourer de leur amitié.

Depuis quelques années nous habitons à Villars-sur-Glâne et avons de nouveaux défis à surmonter, comme: continuer à améliorer l'apprentissage de la langue locale, oser faire des choix, transmettre nos valeurs tout en tenant compte de l'intégration dans ce nouveau lieu de vie et des objectifs de chaque membre de la famille.

Le système social, éducatif et politique de la Suisse, pays qui m'a accueilli en 2010, avec ses valeurs démocratiques et riches en diversité, m'apaise, m'aide à trouver mon identité et me redonne de l'espoir pour l'avenir.

Terrel Abeysinghe

Nota: Au second semestre, suivront les textes et les photos finaux intitulés « Mon intégration » et « Entre-deux ».

Organisation et pour inscription :
Bureau de la coordination école-
parents migrants
Mme Vera Condé Lateltin
Route de Villars-Vert 42
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 199 90 53
Vera.condelateltin@villars-sur-glâne.ch

Aînée

Centenaire villaroise

Le 9 février 2018 au Home Le Châtelet d'Attalens, Mme Germaine Grandjean-Sallin a fêté ses 100 ans d'existence entourée par sa nombreuse famille. Née le 9 février 1918 à Marly-le-Grand, mariée à Marcel avec qui elle a eu 8 enfants, 3 filles et 5 garçons – parmi lesquels l'ex-Conseiller d'Etat, M. Claude Grandjean - Mme Grandjean-Sallin a vécu une grande partie de sa vie à Villars-sur-Glâne. Elle a été fêtée en la présence des résidents et du personnel du Home ainsi que des autorités dont la Conseillère d'Etat, Mme Marie Garnier, qui lui a remis les traditionnelles 100 bouteilles de vin issues des vignobles de l'Etat de Fribourg. La Commune de Villars-sur-Glâne, représentée par le Conseiller communal en charge du Dicastère des générations, M. Marco Aurelio Andina, a remis un présent très apprécié par notre centenaire. À l'esprit vif et toujours de bonne humeur, Mme Germaine Grandjean-Sallin est la preuve même que « La jeunesse n'est pas une question d'âge. C'est une réponse de l'esprit ».



Plaisir de lire

Bibliothèque de Villars-sur-Glâne

Au plaisir de lire

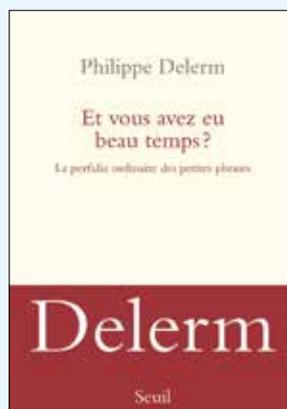
Sélection de livres de notre bibliothèque

«Et vous avez eu beau temps?» de Philippe Delerm (Seuil)

«Et tu n'as rien senti venir», «Ça repousse pas», «Nous allons vous laisser», «Je reviens vers vous»..., autant de petites phrases qui en disent long sur votre interlocuteur. Philippe Delerm nous donne une nouvelle preuve de son talent en débusquant ces formules apparemment anodines que nous utilisons sans cesse, lourdes de sens et de sous-entendus, et qui sont parfois porteuses de perfidie cachée.

Le «C'est pas pour dire mais...» est un exemple connu et annonce que la personne va justement se lancer dans une longue critique!

Philippe Delerm nous fait cadeau de ce florilège qui se dévore comme une friandise littéraire. Parfaitement écrit et pensé, ce serait un péché de ne pas y goûter!



«L'archipel du chien» de Philippe Claudel (Grasset)

Sombre fable que nous offre cette fois Philippe Claudel. Elle a pour cadre une petite île de la Méditerranée au milieu de laquelle trône un volcan colérique. Ses habitants sont profondément attachés à leurs traditions et à cet isolement bienheureux. Ils soupçonnent pourtant que les jours bénis touchent à leurs fins et que des changements radicaux se préparent.

Quand, un beau matin, le maire, l'ancienne institutrice et le docteur découvrent sur la plage trois corps sans vie de migrants, tous comprennent que l'heure est grave et qu'il

ne sera plus possible de vivre en ignorant le reste du monde. Ils vont pourtant tenter d'échapper au destin et à leur responsabilité, pour leur plus grand malheur.

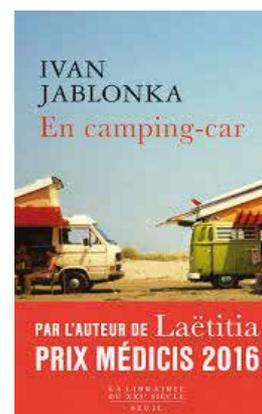
L'écriture de Philippe Claudel émerveille par ses tournures et le sens profond que prend chaque phrase. Le drame progresse au fil des pages, rendant impossible l'interruption de la lecture. Le thème est très actuel, puisque cette île qui tente d'oublier le problème de la migration est un peu à l'image de tout le continent européen. Excellent livre donc, même si le final un tant soit peu apocalyptique n'était pas nécessaire.

«En camping-car» d'Ivan Jablonka (Seuil)

Ivan Jablonka raconte ses souvenirs et plus spécialement ses vacances en camping-car. Il s'agit en fait de véritables périple estivaux à bord d'un authentique et mythique VW Combi. La période couvre toute la décennie 80 et, au-delà d'une simple remémoration, on y rencontre la représentation-même du bonheur, que le père d'Ivan rendait obligatoire via cette étrange injonction: «Soyez heureux». Il faut dire que le père d'Ivan était un orphelin dont les parents ont disparu dans les camps de la mort. La nécessité d'opposer à ce drame un véritable culte de la vie heureuse s'était imposée naturellement à sa personne. Il concevait donc les vacances itinérantes et culturelles comme l'apprentissage-même du bonheur et de la liberté. Son fils reconnaît qu'il a réussi au-delà de ses espérances.

Le lecteur, lui, se régale. La description des plages encore vierges du tourisme ou d'une vie simple et proche de la nature fait rêver. Ligne après ligne, une époque se dessine. Une certaine aisance

se répandait dans la société à cette époque-là, la guerre froide ne l'était plus autant et l'informatique n'avait pas encore envahi nos vies. Le voyageur pouvait découvrir l'autre et son monde sans tensions religieuses ou ethniques. En parcourant ce livre, chacun ressentira sûrement ce bien-être intellectuel teinté d'optimisme propre aux 80's. C'est aussi avec un soupir de nostalgie qu'il tournera la dernière page.





**BIBLIOTHEQUE
DE VILLARS-SUR-GLÂNE**

<i>Mardi</i>	16h - 18h30
<i>Mercredi</i>	14h - 18h
<i>Jeudi</i>	16h - 20h
<i>Vendredi</i>	16h - 17h
<i>Samedi</i>	10h - 12h



Rte de l'Eglise 7
1752 Villars-sur-Glâne

026 / 408 . 32 . 90
Bibliotheque.Communale @ villars-sur-glâne.ch

Retrouvez nous sur
facebook

Né pour lire (jusqu'à 4 ans)

Histoires pour découvrir les livres dès le plus jeune âge.

Quand? Les samedis de 9h à 9h45

29 septembre 23 février

24 novembre 30 mars

26 janvier 25 mai

L'heure du conte (dès 4 ans)

Contes de tous les temps à découvrir.

Quand? Les mardis et jeudis
de 16h15 à 17h

11 décembre 18 décembre

13 décembre 20 décembre

La nuit du conte (dès 4 ans)

⚠ aura lieu à la Bibliothèque de Villars-Vert
Soirée de contes pour petits et grands.

Quand? Le vendredi 17 novembre dès 18h

Samedi des bibliothèques

Journée portes ouvertes avec animations spéciales.

Quand? Le samedi 9 mars
de 10h à 15h

Jeux vidéo (de 7 à 13 ans)

Jeux vidéo pour s'amuser et apprendre manette en main.

Quand? Les mercredis de 14h à 16h

26 septembre 6 février

7 novembre 15 mai

5 décembre



Tournoi Fifa (de 7 à 13 ans, sur inscription)

Tournoi Fifa sur Xbox One, par équipe de deux ou seul(e).

Quand? Le mercredi 20 mars dès 14h

Où ont lieu les animations ?

A la Bibliothèque communale

(Site du Village)

Route de l'Eglise 7

1752 Villars-sur-Glâne

Pour les inscriptions ou pour toute information :

par téléphone au 026 408 32 90

par email à bibliotheque.communale@villars-sur-glâne.ch

Toutes les activités sont gratuites.



GROUPEMENT DES AINES DE VILLARS-SUR-GLANE

Programme de septembre 2018 à janvier 2019

JOUR	DATE	HEURE	DESCRIPTION	LIEU
mardi	18 septembre 2018	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	19 septembre 2018	13h30	Marche	Centre sportif
mardi	9 octobre 2018	14h30	Chemins de Fer du Kaeserberg	Impasse des Ecureuils 9, Granges-Paccot Inscription 026/402 62 37
mardi	16 octobre 2018	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	17 octobre 2018	13h30	Marche	Centre sportif
mardi	13 novembre 2018	15h00	Film de M. Jean Jost * Afrique du Sud	Martinets
mardi	20 novembre 2018	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	21 novembre 2018	13h30	Marche	Centre sportif
samedi	15 décembre 2018	12h00	Repas de Noël	Café Préalpes Villars-s-Glâne Inscription 026/402 62 37
mardi	18 décembre 2018	13h45	Match aux cartes	Martinets
merc	19 décembre 2018	13h30	Marche	Centre sportif
mardi	15 janvier 2019	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	16 janvier 2019	13h30	Marche	Centre sportif
mardi	22 janvier 2019	14h30	Musée Vélo-Club Fribourg	Caserne militaire de la Poya Inscription 026/402 62 37

GROUPEMENT DES AINES DE VILLARS-SUR-GLANE

Programme de septembre 2018 à janvier 2019

JOUR	DATE	HEURE	DESCRIPTION	LIEU
mardi	18 septembre 2018	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	19 septembre 2018	13h30	Marche	Centre sportif
mardi	9 octobre 2018	14h30	Chemins de Fer du Kaeserberg	Impasse des Ecureuils 9, Granges-Paccot Inscription 026/402 62 37
mardi	16 octobre 2018	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	17 octobre 2018	13h30	Marche	Centre sportif
mardi	13 novembre 2018	15h00	Film de M. Jean Jost* Afrique du Sud	Martinets
mardi	20 novembre 2018	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	21 novembre 2018	13h30	Marche	Centre sportif
samedi	15 décembre 2018	12h00	Repas de Noël	Café Préalpes Villars-s-Glâne Inscription 026/402 62 37
mardi	18 décembre 2018	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	19 décembre 2018	13h30	Marche	Centre sportif
mardi	15 janvier 2019	13h45	Match aux cartes	Martinets
mercr	16 janvier 2019	13h30	Marche	Centre sportif
mardi	22 janvier 2019	14h30	Musée Vélo-Club Fribourg	Caserne militaire de la Poya Inscription 026/402 62 37

Infos diverses

PISCINE DE LA MOTTA

La piscine de la Motta a ouvert ses portes le 10 mai. Les habitants de la Commune peuvent acheter des abonnements « famille » à la réception de l'administration communale pour le prix de **CHF 200.-**.

Toutefois, certaines conditions doivent être remplies:

- la famille doit être domiciliée dans la commune
- tous les membres de la famille doivent habiter sous le même toit
- les enfants jusqu'à 18 ans (année des 18) peuvent être pris en considération.

Veillez apporter une photo passeport de chaque bénéficiaire.



CARTES JOURNALIÈRES CFF

La Commune met à disposition de ses habitants **10 cartes journalières CFF** pour le prix de **Fr. 40.-** pièce.

La réservation s'effectue par téléphone au 026 408 33 33 ou directement à la réception de l'administration communale.

Le calendrier des disponibilités est visible sur le site internet www.villars-sur-glâne.ch



**UN TOUR EN
TUK-TUK ?**

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE TRANSPORT
ÉCOLOGIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL
À VILLARS-SUR-GLÂNE

DU 14 MAI AU 13 JUILLET 2018
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00
(GRATUIT ET LIMITÉ AU TERRITOIRE COMMUNAL)

APPELEZ LE TUK-TUK AU **076 823 19 57**

REPER
VILLARS-SUR-GLÂNE

RENCONTRES DE FOLKLORE INTERNATIONALES RFI INVITATION A LA POPULATION

Le Conseil communal et la Commission culturelle ont le plaisir de convier la population de Villars-sur-Glâne à un spectacle de danse et musique sous le thème « feu et percussions »

le vendredi 17 août 2018

- 18h00 spectacle du groupe RFI de Georgie
- 18h45 spectacle du groupe RFI de la Guadeloupe

sur la place minérale de Cormanon (en cas de mauvais temps, le spectacle aura lieu à la grande salle de Cormanon fraîchement rénovée).

VENEZ NOMBREUX!!



Chers habitants de Villars-sur-Glâne,

L'Association du 1^{er} août Villars-sur-Glâne a le plaisir de vous inviter à participer à la soirée organisée pour la Fête Nationale qui se déroulera le :

**Mardi 31 juillet 2018, dès 18h00
sur le terrain de football no 2
le long de la ligne CFF**

- Feu d'artifice
- Animation musicale
- Soupe villageoise offerte

Le programme détaillé sera disponible prochainement sur le site internet de la Commune et dans les journaux locaux.

Au plaisir de vous retrouver nombreux à l'occasion de ces festivités!!!



Infos diverses

L'Open Air Fitness fête ses 5 ans à Villars-sur-Glâne!



Né sur le toit de l'ancienne brasserie Cardinal en été 2014, l'Open Air Fitness a depuis déménagé à plusieurs reprises sur la commune de Fribourg pour enfin venir fêter ses 5 ans sur la commune de domicile de son association.

Du 28 mai au 31 août 2018, les amateurs de Piloxing, Piloxing Knockout, Zumba, Pilates, Cross Training et trailrunning pourront pratiquer ces sports au Platy, sur une place spécialement conçue pour l'Open Air Fitness, à côté de la salle de sport.

Le but de l'association Open Air Fitness est d'offrir aux amateurs de ces sports une alternative en plein air durant l'été pour ces activités habituellement pratiquées en salle. De plus, nous promovons un mode de vie sain en proposant aux participants de délicieux smoothies frais et faits sur place.

Afin que chacun puisse composer sa saison estivale comme il le souhaite en tenant compte de ses vacances, disponibilités et envies, **les inscriptions** se font sur le site www.openairfitness.ch, où les cours peuvent être choisis à la carte, permettant à chacun de composer son programme sportif estival à sa guise.

Nous avons la chance de collaborer avec d'excellents coaches pour offrir à nos inscrits des cours de très grande qualité dans tous les sports proposés :

Cross Training et condition physique pour **le trailrunning** : Kévin Meunier vous poussera au-delà de vos limites! Propriétaire et coach de Torii-Sport, multiple champion Suisse de kickboxing.

Piloxing et Piloxing Knockout : Amélie Wantz, une bombe d'énergie communicative. Vous terminez ses cours vidés physiquement et reboostés mentalement. Coach de Piloxing certifiée, étudiante en ostéopathie, 2^e aux championnats d'Europe 2017 de Spartan Race, catégorie 18-24 ans.

Zumba : Karina Arnold, amène le soleil de Bolivie avec ses chorégraphies endiablées et son accent dépayasant! Caliente!

Pilates : Valérie Roos tonifiera toute votre musculature profonde, avec le sourire... et votre sueur!

Contact :

Emmanuel Arbella, 079 282 71 76, info@openairfitness.ch, inscriptions sur www.openairfitness.ch

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
(Facebook, Instagram).



Billets de spectacles



Pour la saison 2018 – 2019, la commune de Villars-sur-Glâne met à disposition de ses habitants des billets de spectacles et concerts à moitié prix (du prix figurant sur le billet) mais au minimum de CHF 15.– :

Les billets pour les quatre institutions seront en vente auprès de la réception de l'administration communale dès le lundi 27 août 2018.

Liens utiles pour la programmation des spectacles, les affiches, les horaires, les nouveautés et toutes les réservations :

ÉQUILIBRE - NUITHONIE

Equilibre-Nuithonie
www.equilibre-nuithonie.ch
Rue du Centre 7
1752 Villars-sur-Glâne
info@equilibre-nuithonie.ch
Billetterie : 026 350 11 00

(spectacles@fribourgtourisme.ch)

Caisse du soir Nuithonie
026 407 51 51
Restaurant Le Souffleur
026 407 51 50
Restaurant La Cavatine
026 341 00 44
THÉÂTRE DES OSSES

Centre dramatique fribourgeois
www.theatreosses.ch
Théâtre des Osses
Place des Osses 1
CP 134
1762 Givisiez
info@theatreosses.ch
Billetterie : 026 469 70 00

SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE FRIBOURG
Société des Concerts de Fribourg
www.concertsfribourg.ch
Chemin des Platanes 4
1700 Fribourg
info@concertsfribourg.ch
Billetterie : 026 466 82 31

Ou également :

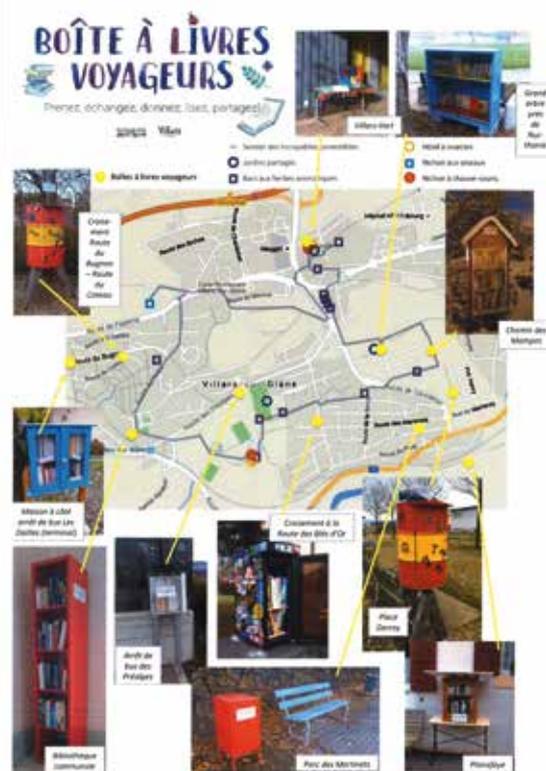
Office du tourisme de Fribourg :
www.fribourgtourisme.ch
Fribourg tourisme et région
026 350 11 11
Place Jean-Tinguely 1
CP1120
1701 Fribourg
info@fribourgtourisme.ch
Billetterie : 026 350 11 00

« Vous avez peut-être remarqué qu'une nouvelle boîte à livres, originale, est apparue depuis quelques semaines à la place Derrey!... Tout comme celle qui se trouve dans le quartier des Dailles, elle a été conçue par les classes terminales et préprofessionnelles du Centre scolaire de Villars-Vert, dans le cadre de leur « atelier métal ».

Filles et garçons se sont relayés, à un rythme d'environ deux heures par semaine; ils ont amené leurs idées et leur énergie et ont effectué des travaux variés tels que peinture, soudure, perçage, vissage ou encore découpage au plasma.

Le résultat est superbe et nous remercions vivement les jeunes du centre ainsi que leur maître d'atelier, M. François Haenggeli et leur directrice, Mme Joëlle Bossens, qui ont participé avec enthousiasme à ce projet! »

Maude Morel





La forêt après les tempêtes de janvier

Le travail des équipes forestières est parfois critiqué !

Le spleen du forestier-bûcheron

Janvier fut un mois agité, Eole nous ayant gratifié d'une intensité particulièrement généreuse cette année en plaine comme en montagne. Arbres cassés et renversés, chemins barrés, infrastructures abîmées font partie du lot de ces intempéries. Les équipes forestières ont parfois subi la foudre de promeneurs frustrés ou mécontents. L'image de la forêt avait changé. La balade habituelle n'était plus praticable. Pour ne pas arranger les choses, la météo bien arrosée de ce début d'année a rendu les conditions de débardage délicates. La circulation d'engins forestiers sur des pistes détrempées laisse de profondes cicatrices et provoque l'incompréhension du visiteur. Pourtant, tout a été mis en œuvre afin de rétablir au plus vite les situations urgentes et assurer l'ouverture des pistes et chemins, ceci parfois dans des situations compliquées voire carrément dangereuses. Les équipes manifestent parfois un certain découragement et dépit face au peu de reconnaissance pour le travail réalisé et les critiques essuyées.

En forêt, la détente d'abord

Ces réactions nous amènent à penser que le rôle d'accueil de la forêt a pris une ampleur considérable si ce n'est démesurée ces dernières années. La pratique de certaines disciplines a littéralement explosé. Ceci n'est pas sans conséquence quant à l'exploitation et l'entretien de nos forêts. Une attention toute particulière doit désormais être vouée à la dimension sociale que remplit ce milieu naturel. La production de bois en plaine arrive au second voire au 3^{ème} rang des préoccupations de notre société. Pourtant, rappelons-le, la mise en valeur de ce matériau permet d'exploiter une matière première indigène, écologique, au bilan CO₂ neutre. Ce n'est pas moins l'équivalent de 5 millions de litres de mazout qui sont produits en bois-énergie chaque année dans les districts de la Sarine et du Haut-Lac.



Propriétaires mal récompensés

Les arbres renversés sont souvent dispersés aux quatre coins de la forêt. La mise en place de nombreux petits chantiers a pour conséquence un fort renchérissement de l'exploitation des bois. C'est pourquoi et dans certains cas, ces arbres sont abandonnés à la nature qui en fait le meilleur des usages. En effet, ces laissés-pour-compte contribueront à améliorer la biodiversité du milieu. En revanche, les propriétaires ne sont pas indemnisés pour ces coûts supplémentaires provoqués par la multitude de modestes chantiers ; ils doivent en plus faire face à un prix de vente souvent inférieur puisque certains bois sont cassés ou fendus.



Interventions délicates et dangereuses dans un tel « mikado »

Un juste équilibre

Une forêt bucolique, des sous-bois tapissés de mousses vertes ou encore l'impression du « propre en ordre » souvent recherchés ne sont pas toujours possibles. La nature dispose sans autre forme de considération, crée et anéantit à son bon vouloir. Les desiderata de l'homme lui sont totalement étrangers. Nous devons l'accepter avec humilité. Les exploitations pratiquées ont pour but de maintenir durablement les fonctions de la forêt ; l'accueil en est un aspect mais il ne faut pas oublier la production de bois, la protection contre les dangers naturels et la biodiversité. La forêt ne peut pas toujours revêtir son plus bel appareil. Il faut savoir l'accepter.

Nous vous souhaitons néanmoins de très belles promenades forestières !

Hauterive, février 2018

F. Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier

QUEL TEMPS DE STRUMPFES !

En 1976 dans Le Schtroumpfeur de pluie*, Peyo prophétise l'intervention humaine sur le climat à travers sa machine à schtroumpfer la pluie et le beau temps. Evidemment, l'invention du schtroumpf bricoleur subit vite les commandes contradictoires du schtroumpf paysan souhaitant arroser ses salades et du schtroumpf poète épris de lumière solaire. Les apprentis-sorciers détraquent la machine, et la météo avec.

L'hiver 2017 – 2018 a ressemblé étonnamment à ce « sale beau temps » qu'expérimentent les Schtroumpfs, avec ce télescope de douceurs printanières et de frimas glacial, ce défilé de tempêtes accompagnées de méchantes catastrophes, ce yo-yo du thermomètre qui fait zigzaguer la neige d'un clin d'œil entre 400 et 2200 mètres.

« Il faut arriver à arranger ça avant que tout ne schtroumpfe en l'air ! » Bravant ensemble tous les dangers, les Schtroumpfs arrivent à rejoindre la satanée machine et le Grand Schtroumpf rétablit le temps en la faisant exploser. « Hourra ! La machine a schtroumpfé en morceaux ! Regardez ! Le soleil est revenu ! »

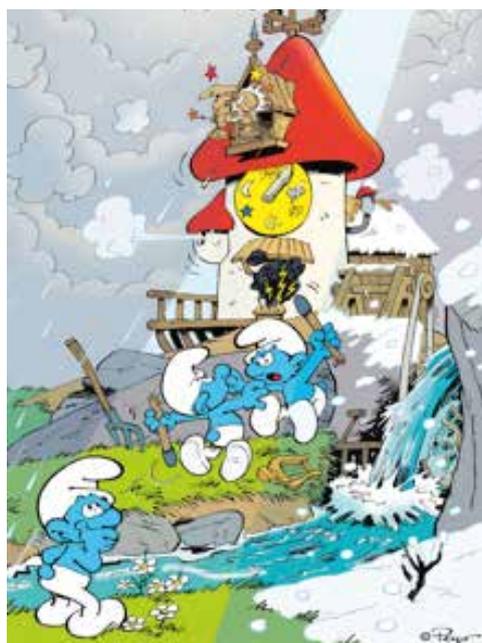
Il semble bien que nous ayons réussi nous aussi à perturber le climat, mais sans avoir voulu le maîtriser ; juste par fringale d'énergie, de bougeotte et de consommation ! Il ne sera pas si facile de désamorcer les mécanismes qui agissent sur les sautes d'humeur du temps, d'autant plus qu'ils sont multiples, diffus et fonctionnent à plein régime. Mais ils sont désormais bien identifiés. Comme le dit le Grand Schtroumpf, « nous avons du schtroumpf sur la planche pour tout réparer ! ».

SuisseEnergie pour les communes

Matthieu Chenal, hotline de communication
Tél. 021 624 89 46 | hotline.communication@citedelenergie.ch
www.citedelenergie.info | www.suisse-energie.ch



* Le Cosmoschtroumpf, Dupuis



http://smurfs.wikia.com/wiki/Foul_Weather_Smurf

Infos diverses

ABATTAGE DES ARBRES – ROUTE DE STE-APOLLINE

Lors des travaux d'élagage annuel, les services communaux ont remarqué la présence de bois sec autour de la couronne des arbres qui se trouvent sur la route de Ste-Apolline. Sur certains arbres, il a été constaté des signes d'altération du bois de structure et des pourritures au niveau du point de l'enfourchement.

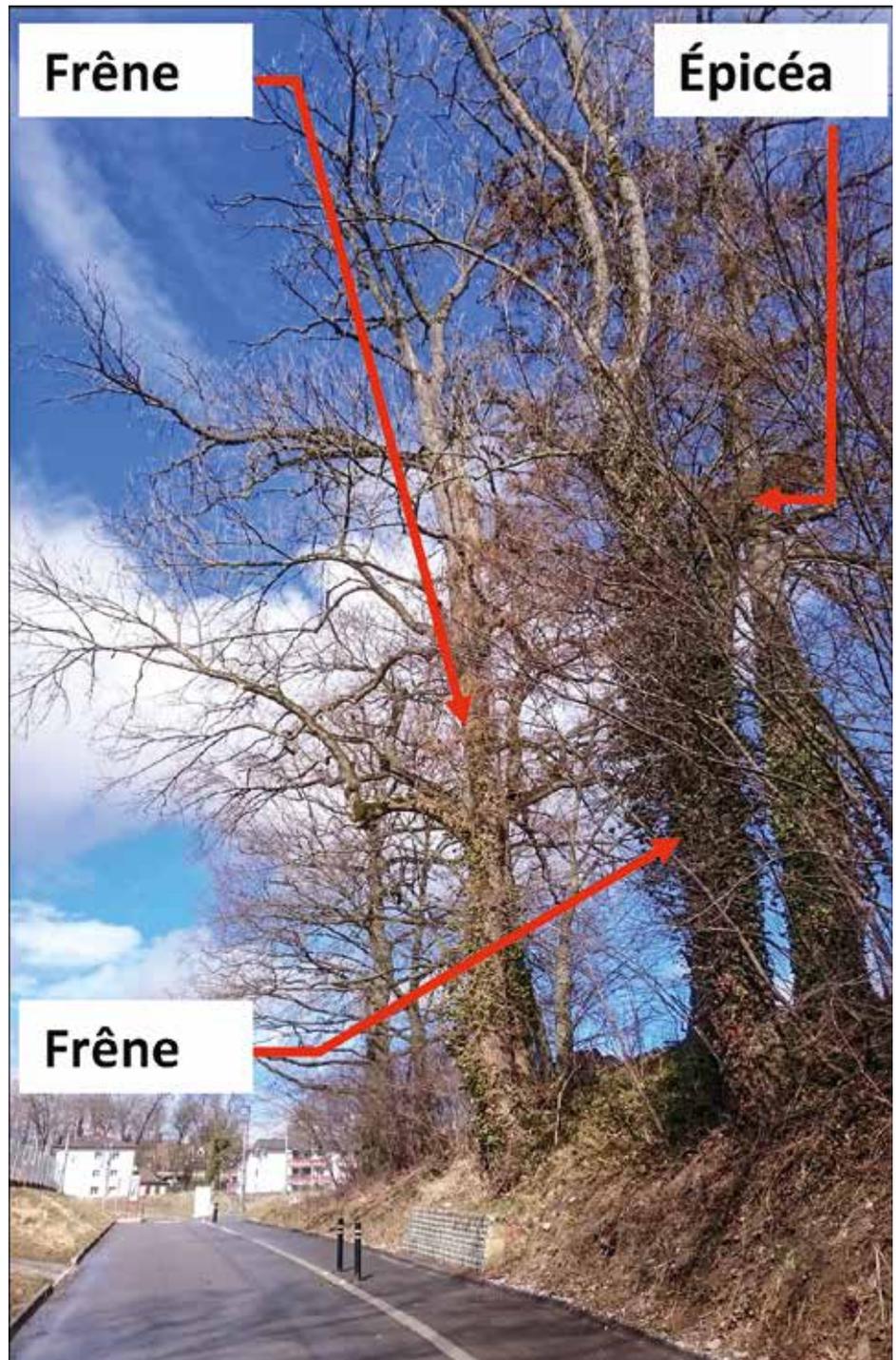
Une expertise détaillée a été demandée au forestier de l'arrondissement. Cette étude relève des anomalies sur 3 spécimens dont 2 frênes et 1 épicéa.

Les deux frênes sont atteints par la Chalarose (*Chalara frexinéa*) qui occasionne des branches mortes de gros diamètre. Les arbres surplombent le trottoir et la route communale. Cette situation est relativement dangereuse pour les usagers.

L'épicéa quant à lui est dépérissant. Cette essence ne fait pas partie d'une protection de boisement.

La recommandation du forestier est sans appel. Ces trois arbres sont condamnés à une mort certaine en 2018 ou au mieux en 2019. Leur situation nécessite une suppression dans les meilleurs délais.

Étant donné que le boisement hors zone à bâtir nécessite une autorisation du Service de la Nature et du Paysage (SNP), avec l'accord du Conseil communal, une demande d'abattage pour les trois arbres a été effectuée.



Le traitement contre la pyrale du buis, la chenille dévastatrice de nos buis

Le traitement biologique contre la pyrale du buis

Une option biologique est les bactéries entomopathogènes, le *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Delfin par exemple). Cet agent pathogène est efficace lorsqu'il est ingéré par les chenilles.

Le *Bacillus thuringiensis* ssp. *Kurstaki* est une bactérie qui vit naturellement dans le sol. Depuis une trentaine d'années, on l'utilise partout dans le monde comme agent de lutte biologique pour réprimer les populations de divers insectes ravageurs forestiers et agricoles.

La chenille est infectée lorsqu'elle dévore les parties de la plante arrosée par la bactérie.

Cette bactérie produit des spores et des cristaux de protéines qui entraînent la libération d'une substance toxique dans l'intestin des chenilles. Cette subs-



Le papillon de la pyrale du buis vit la nuit et pond ses œufs sur la face inférieure des feuilles du buis.

Les œufs donnent naissance à des chenilles aux rayures jaunes, vertes et noires. Elles atteignent 5 cm de long en quelques semaines et dévorent les feuilles et l'écorce du buis. Pour la nymphose (la transformation d'une larve en nymphe) les chenilles tissent un cocon entre les feuilles.

De couleur vert foncé, avec des taches jaunes et noires sur le côté, les pupes mesurent env. 2 cm de long. L'espèce produit 2 à 3 générations par an. La dernière génération hiberne sous la forme de larve.

tance leur corrode la paroi intestinale et a pour effet de paralyser les mâchoires de la chenille.

Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

Les régulateurs de croissance agissent essentiellement par ingestion et sont donc plus sélectifs que les pyréthri-noïdes.

Des études ont démontré l'efficacité du traitement biologique opposé aux solutions chimiques.



La lutte mécanique contre l'infestation de vos buis

Pour réduire l'attaque des chenilles et dans l'attente d'effectuer un traitement avec le bacille de thuringe, vous pouvez lutter mécaniquement :

- Si vos buis sont de petite taille et peu nombreux, il est possible d'envisager une lutte physique en coupant les parties de la plante infestées et en enlevant manuellement les œufs, les chenilles vertes et noires et les chrysalides de la pyrale du buis.
- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grande taille, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable, un filet ou un tissu au pied de vos buis. Vous pourrez ensuite éliminer les chenilles en les plaçant dans un récipient hermétique et le mettre ensuite au congélateur.

NB: la pyrale du buis n'est pas une chenille urticante

Assainissement au bruit des routes communales



La Commune de Villars-sur-Glâne, en 2014, a réalisé le cadastre du bruit sur le réseau des routes communales.

Cette étude met en évidence tous les bâtiments soumis à une pollution sonore supérieure à la valeur limite d'immission (VLI). À titre d'exemple, dans un quartier résidentiel, la VLI diurne légale est de 60 dB(A) contre 70 dB(A) dans une zone industrielle.

Lorsque le niveau d'évaluation calculé sur la base de l'annexe 3 de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) dépasse les VLI, le propriétaire de la route doit agir. Plusieurs mesures à la source sont possibles :

1. Pose d'un revêtement dit phono-absorbant :

Réduction de 5 à 6 dB(A) lors de la pose, réduction de 3 dB(A) sur le long terme. À noter que la nouveauté de ce produit ne fournit pas des chiffres certifiés sur 10 ans et plus.

2. Abaissement des vitesses :

Réduction d'environ 3 dB(A) pour une diminution de 50 km/h à 30 km/h sur une route avec revêtement standard.

3. Modération ou limitation du trafic :

Diminution de 0,5 dB pour une réduction de 10% de la charge de trafic (resp. 1 dB pour une diminution de 25%, 3 dB pour une diminution de 50%).

Après avoir agi à la source, la mesure suivante consiste à agir sur le chemin de propagation du son :

Bâtir un mur ou une paroi antibruit :

Difficilement réalisable dans les secteurs denses pour des motifs esthétiques ou par manque d'espace.

Si la réalisation des mesures précitées est impossible ou si malgré l'assainissement déjà entrepris, la VLI reste trop élevée, on peut agir directement sur le récepteur des bruits (le bâtiment), par l'installation de fenêtres isolantes dans les pièces habitables. Cela n'étant pas un assainissement à proprement parlé, le propriétaire de la route peut, à la place, solliciter un allègement de la VLI de la route incriminée. Cette demande administrative doit être déposée auprès de l'autorité d'exécution. Le propriétaire du bâtiment concerné est en droit de la contester.

Dépassement des valeurs limites d'immission à Villars-sur-Glâne :

Les trois routes à assainir (assainissement au bruit) sont la route des Préalpes (secteur giratoire du Coulat – giratoire de Cormanon), la route de Villars (secteur giratoire HFR – giratoire de Belle-Croix) et la route du Soleil (secteur giratoire route de Payerne – carrefour route des Dailles).

État des travaux :

Lors de sa séance du 15 mars 2018, le Conseil général a validé le budget d'investissement pour la route des Préalpes. Le revêtement existant sera fraisé et remplacé par un revêtement phono-absorbant. **Le chantier d'assainissement sera réalisé dans le courant 2018.** La mise en consultation du projet de décision sera publiée sur la feuille officielle du Canton.

Les études sont en cours pour la route du Soleil. À cause de sa forte déclivité, le tronçon nécessite la construction d'un mur antibruit. Cette construction sera complétée par la pose d'un enrobé phono-absorbant. La réalisation du mur est soumise à l'obtention d'un permis de construction. Les travaux sont liés à cette autorisation.

L'assainissement de la route de Villars est lié au réaménagement du Carrefour de Belle-Croix. Dépendamment du projet final, le tracé actuel de la route risque d'être modifié. L'assainissement sera planifié dès que le tracé final du carrefour sera validé par les services compétents.

Le dossier complet d'étude pourra être consulté à la DAEC, au Service cantonal de l'environnement (SEn) ou aux Services techniques de la commune.



Ramassage des déchets compostables

Déchets concernés : branches ou déchets végétaux (coupe de gazon, feuilles mortes, petites branches, mauvaises herbes, plantes vertes ou fleurs coupées).

- Afin de prévenir les problèmes de santé de notre personnel effectuant ce type de collecte et selon les directives de la SUVA, **seul les sacs de 25 kg maximum seront ramassés.**



- **Mettez de préférences vos déchets compostables dans des conteneurs verts normés et adaptés pour une collecte par des camions poubelles.**



- Le **conteneur sera identifiable par la mention « COMPOST ou DECHETS ORGANIQUES »**. Des autocollants sont disponibles au secrétariat des Services techniques ou sont en vente dans les commerces spécialisés.
- Le jour du ramassage (voir planning), **le conteneur est à placer avant 7h00** de façon bien visible en bordure de route. En dehors du jour de ramassage, le conteneur doit être déposé sur fonds privé.

Branches : Les branches attachées en fagots d'une **longueur maximale de 150 cm** et d'un **poids de 25kg maximum**, peuvent être déposées, de façon bien visible, en bordure de route.



Infos diverses

Transformation des déchets de cuisine en BIOGAZ

Les déchets organiques récupérés par la commune étaient jusqu'à présent transformés et valorisés par notre partenaire en terreau de compost et en copeaux de bois.

Les Services techniques souhaitent mettre sur pied une alternative et développer la production du **biogaz**. À ce titre, des conteneurs pour la collecte des déchets de cuisine seront disponibles à la déchetterie principale de **Ste-Apolline (conteneurs nommés « déchets de cuisine »)**.

Les aliments cuits et les restes de repas pourront y être déposés, tout comme les autres déchets de la cuisine (selon la liste ci-dessus).

Ces déchets doivent être conditionnés dans des sacs certifiés **OK Compost** (compost industriel) et **OK HOME Compost** (compost privé) selon la norme européenne EN 13432. Les sacs compostables se reconnaissent généralement à leurs « uniformes » : **un grillage blanc sur les deux faces**.

Les déchets de jardinage tels que le gazon coupé et les branches ne conviennent pas à la production du biogaz ; ces déchets devront être éliminés comme jusqu'à présent de manières suivantes :

- Collecte porte-à-porte des déchets organiques
- Apport dans la benne « déchets organiques » à la déchetterie principale
- Fourniture directe chez Fricompost SA à Posieux.

Lors de cette collecte habituelle, **il reste interdit d'y mélanger les restes de repas**.

Déchets verts pour production de biogaz: que peut contenir le sac ?

- tous les restes de repas crus et cuits (y compris la viande cuite, croûte du fromage et sauce)
- le vieux pain, pâtisserie
- les fruits, légumes, épluchures
- les coquilles d'œufs
- le marc de café et sachets de thé
- les litières d'animaux, sauf celles des chats, qui vont dans le sac



STATISTIQUES – UTILISATION DES SACS POUR LES DÉCHETS EN PLASTIQUES

Dès le 1^{er} janvier 2018, la Commune de Villars-sur-Glâne propose l'utilisation des sacs pour la valorisation des déchets en plastique. Pour rappel, jusqu'à présent, les différentes sortes de plastiques devaient être insérées dans les sacs officiels orange et finissaient à l'usine d'incinération de SAIDEF. Elles permettaient d'alimenter les fours et étaient transformées en énergie thermique.

Lors du Conseil général du 10 décembre 2016, un postulat a été déposé pour étudier la possibilité de mettre sur pied le tri sélectif des déchets en plastique en vue de leur donner une deuxième vie.

Suite aux différents contacts entrepris avec les acteurs du marché, le Conseil communal a décidé d'introduire la vente des sacs pour les déchets en plastique.

Jusqu'à ce jour, **environ 8000** sacs ont été commercialisés par notre commune. En moyenne, 150 sacs sont récupérés chaque semaine à la déchetterie principale par notre partenaire. Jusqu'à ce jour, au total **1302** sacs ont déjà été collectés. Les sacs proposés permettent à la fois de donner un moyen écologique et économique pour nos citoyens. À titre de comparaisons, pour un volume équivalent de 60 litres, le sac orange est commercialisé au prix de CHF 4,60 contre **CHF 2,49** pour les sacs destinés aux déchets en plastique. (Rouleau de 10 sacs de 60 litres = CHF 24,90).



Les sacs sont également disponibles en vente à la **Migros de Cormanon Centre**. D'autres points de vente de notre commune étudient la possibilité de les commercialiser.

Le sac de collecte peut accueillir les déchets suivants :

- Tous types de film ou feuille : cabas, sachets de commission, blisters, films d'emballage de boissons et autres
- Toutes les bouteilles en plastique : boissons (sauf le PET), huile, vinaigre, shampooing, détergent, adoucissant
- Emballages moulés : cartons à œufs, emballages de biscuits, barquettes de viande
- Seaux, pots de fleurs, jardinières, pots de yogourt
- Emballage pour les briques de lait
- Emballages alimentaires pour la charcuterie, le fromage, etc.

Les déchets suivants sont refusés :

- Les emballages très souillés ayant contenu des aliments marinés
- Les jouets, tuyaux d'arrosage ou similaires
- Les emballages contenant des restes, la vaisselle jetable

Nous rappelons que, une fois les sacs remplis, ils doivent être déposés à la déchetterie principale de Ste-Apolline. Le(s) point(s) de vente partenaire(s) ne les récupère(ent) pas.



INFORMATIONS POLICE INTERCOMMUNALE

Ne vous laissez pas distraire !

Circuler dans le trafic routier requiert une attention maximale. Cependant, au vu des nombreuses sources de distraction possibles, il n'est pas toujours aisé de se concentrer. Ecrire un petit SMS, manipuler rapidement le GPS ou changer de station de radio : des instants de distraction qui paraissent insignifiants, mais qui peuvent avoir des conséquences désastreuses dans la circulation routière.

Outre le refus de priorité, l'inattention et la distraction font partie des causes principales des accidents graves de la route. Quiconque se laisse distraire au volant peut encourir de fortes amendes, un retrait du permis de conduire voire une peine privative de liberté.

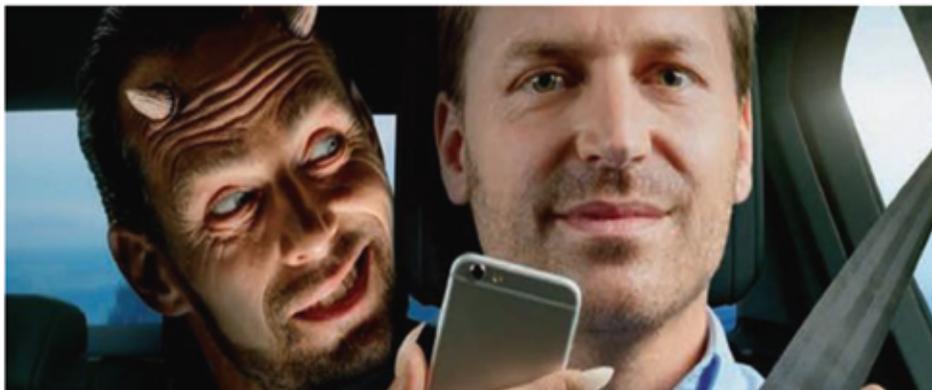
Conseils

En voiture :

- Abstenez-vous de toute activité susceptible de constituer une distraction lorsque vous conduisez et portez votre attention sur le trafic.
- Programmez votre GPS avant de prendre la route.
- Renoncez en particulier à lire ou à écrire des SMS et à téléphoner au volant (que ce soit avec le téléphone portable ou le dispositif mains-libres).
- Arrêtez-vous à un endroit sûr si vous devez régler quelque chose d'urgent susceptible de vous distraire.

A vélo ou à pied :

- N'utilisez pas votre téléphone portable lorsque vous circulez à pied ou à vélo.
- Concentrez toute votre attention sur le trafic routier, en particulier lorsque vous traversez la route ou un carrefour.
- Renoncez à écouter de la musique, notamment avec des écouteurs à réduction de bruit.





INFORMATIONS POLICE INTERCOMMUNALE

Aller au travail à vélo en toute sécurité

En Suisse, 3 millions de personnes enfourchent leur vélo, sur les routes ou à l'écart, avec ou sans assistance électrique, pendant les loisirs ou pour aller au travail. Se rendre au travail à vélo présente des avantages pour la santé, l'environnement, mais aussi pour la qualité de vie. Grosso modo, les dangers sont les mêmes qu'en circulant à vélo pendant ses loisirs. Il faut néanmoins être particulièrement prudent durant les heures de pointe. Soyez attentif et ne vous laissez pas distraire !

Voici quelques conseils pour rouler en toute sécurité :

- Evitez d'emprunter les grands axes, surtout aux heures de pointe, et privilégiez les quartiers à circulation réduite.
- Equipez votre vélo conformément aux prescriptions légales.
- Les règles de la circulation routière visent surtout à vous protéger : respectez-les ! Roulez prudemment et anticipez.
- Contact visuel : que vous ayez la priorité ou non, un coup d'œil supplémentaire n'est jamais de trop. On peut toujours manquer quelque chose.
- Soyez visible : portez des vêtements clairs ou voyants durant la journée et optez pour des vêtements munis d'éléments réfléchissants la nuit ou dans l'obscurité.
- Indiquez vos changements de direction d'un signe clair de la main.
- Roulez à une distance suffisante du bord de la chaussée.
- Les têtes intelligentes se protègent ! Portez un casque cycliste bien adapté à votre tête. Il pourra vous protéger de graves blessures. Il est obligatoire pour les vélos électriques rapides et vivement recommandé pour les vélos classiques.
- Les vélos électriques ont une distance d'arrêt particulièrement longue. D'ailleurs, leur vitesse est souvent sous-estimée par les autres usagers de la route. Alors, adaptez votre vitesse.



ACTION DE PROMOTION VÉLO ÉLECTRIQUE

2^{ème} Édition

La commune de Villars-sur-Glâne, en partenariat avec Cycles Pache, souhaite promouvoir la mobilité douce en mettant à disposition de ses citoyens 3 vélos électriques pour des essais de longue durée.

Les vélos vous attendent aux Services techniques à la route de Chandolan 1, jusqu'au 31 octobre 2018. Vous aurez ainsi l'occasion de tester ces vélos de différents types, pour vos déplacements quotidiens.

Le principe est simple :

Déposez une caution de CHF 300.—
Prenez le vélo... et c'est parti ...



Pour la location, n'hésitez pas à contacter :

Services techniques
Rte du Petit-Moncor 1b
Case postale 176
1752 Villars-sur-Glâne 1
☎ 026/408.32.00
technique@villars-sur-glane.ch

Coût de la location :

- 1 semaine CHF 30.—
- 2 semaines CHF 50.—
(maximum)

SAPEURS-POMPIERS VILLARS-SUR-GLÂNE



DEVIENS SAPEURS-POMPIERS !

- tu as entre 18 et 35 ans
- tu es titulaire d'un permis de conduire B
- tu désires mettre du temps au service de la collectivité

Une séance d'informations
aura lieu le samedi

1^{er} septembre à 10h

au bâtiment des sapeurs-pompiers,
rte de Chandolan 1 à Villars-sur-Glâne
(près de la station Migrol).

Annonce ta présence
en scannant ce code



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, LE CDT NICOLAS CORPATAUX SE TIENT
A DISPOSITION AU 026 401 41 18 - cdt-csp@villars-sur-glane.ch



Arrêter de fumer, vous y pensez ?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :



Coaching stop-tabac en 4 séances	Cours stop-tabac en groupe en 4 séances
1. Faire le point <ul style="list-style-type: none">Analyser ses habitudes de consommationDifférencier les avantages et les inconvénients du changementPlanifier l'arrêt	
2. Préparation <ul style="list-style-type: none">Identifier ses ressources, forces, obstaclesDévelopper des alternativesDéfinir un programme personnalisé	
3. Action <ul style="list-style-type: none">ArrêterAppliquer les stratégies pour maintenir la décision	
4. Consolidation <ul style="list-style-type: none">Renforcer les acquisAnticiper les situations à risques et prévenir les rechutesÉvaluer le changement	
Entretien d'orientation	
Conseils ponctuels et soutien personnalisé	
Tarifs	
<ul style="list-style-type: none">Coaching individuel CHF 200.-Cours de groupe CHF 150.-Entretien d'orientation CHF 50.-	

Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

* Le CIPRET Freiburg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Centre de prévention du tabagisme
Fachstelle Tabakprävention
Route St-Nicolas-de-Flüe 2, Case postale
1701 Fribourg - Freiburg
T 026 425 54 10 • F 026 426 02 88
info@cipretfribourg.ch

www.cipretfribourg.ch



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Diabète Fribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Prévention et promotion de la santé

- Tabagisme : Aide à l'arrêt et campagnes de prévention
- Alimentation et activité physique
- Santé en entreprise
- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité

026 426 02 66 – info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch

Infos diverses

Fribourg Tourisme et Région
Vos trésors et itinéraires touristiques
dans la poche des touristes

Vous voulez faire découvrir les merveilles de votre commune aux touristes et aux habitants de notre canton? Vous souhaitez proposer des itinéraires de balade sur votre territoire? Nous avons l'outil qu'il vous faut.



L'application SNUKR, dont Fribourg Tourisme et Région est l'un des partenaires depuis 2016, est un outil d'édition de contenus dynamiques et communautaires permettant de partager d'une manière intuitive des centres d'intérêt sous forme de parcours. Les communautés locales et les particuliers peuvent enrichir le contenu, en continu.

En mettant vos lieux touristiques et vos itinéraires sur l'application, vous serez certains d'être dans les poches de tous ceux qui l'ont téléchargée et qui souhaite visiter notre région.



Pour l'utilisateur, SNUKR permet de choisir ses thèmes de prédilection avant de se lancer sur les chemins de la région. Itinéraires culturels, randonnées, hauts lieux touristiques... l'application conduit vers les lieux les plus

intéressants de Fribourg et de ses environs. Elle géolocalise les utilisateurs pour les guider et pour leur donner, au fil de la balade, toutes les informations nécessaires pour qu'ils puissent en savoir plus sur les lieux qu'ils visitent. L'application permet également à chacun de créer ses itinéraires personnels. Prenons un exemple: vous aimez l'histoire. Vous choisissez donc ce thème dans l'application. Celle-ci vous propose alors de découvrir le Chemin Père Girard, deux balades en ville de Fribourg qui conduisent vers de nombreux édifices historiques, un itinéraire sur les pas d'Alexandre Dumas à Fribourg et un autre autour de « Fribourg et ses escaliers. » Ces propositions ne demandent qu'à s'enrichir... grâce à vous.



SNUKR offre les fonctionnalités suivantes :

- La possibilité d'être contributeur et de faire connaître ses lieux favoris et ses parcours préférés, à travers des points d'intérêt et/ou des parcours.
- La découverte d'un territoire à travers des points d'intérêt, qui une fois sélectionnés génèrent des parcours. L'utilisateur peut créer du contenu sur son propre lieu de vie ou découvrir de nouveaux endroits n'importe où sur la planète en générant des itinéraires personnalisés en fonction de ses envies et de ses centres d'intérêt.
- La publication sur vos réseaux sociaux préférés.

En résumé, SNUKR vous permettra de devenir l'ambassadeur de votre commune et de faire gratuitement la promotion des lieux touristiques qui vous tiennent à cœur.

Un essai vaut mieux que mille mots. Pour découvrir l'application, le plus simple est d'aller voir à quoi elle ressemble en la téléchargeant gratuitement sous l'App Store ou sur Google Play.

Pour plus d'informations, prenez contact avec nous:

Tél. 026 350 11 11 ou www.snukr.com



FRIBOURG

RANDONNÉES À FRIBOURG ET ENVIRONS
SPAZIERGÄNGE IN FREIBURG UND UMGEBUNG



Information pour détenteurs de chien

Vous êtes nouvellement en possession d'un chien ; vous devez dès lors vous faire enregistrer dans la commune auprès du Contrôle des habitants en tant que détenteur dans la base de données Amicus.

Un ID personnel ainsi que le mot de passe vous seront envoyés par courrier à votre domicile. Vous pouvez ensuite vous connecter à Amicus sur www.amicus.ch.

Vous déménagez ?

Notifiez les changements d'adresses auprès de votre commune de domicile. Si vous émigrez à l'étranger, la commune notifie un « départ à l'étranger ».

Votre chien provient de l'étranger ?

Veuillez vous rendre avec votre chien chez le vétérinaire afin qu'il puisse contrôler le numéro de la puce électronique. Le vétérinaire enregistre ensuite une « Importation » dans Amicus.

Votre chien va à l'étranger ?

Saisissez la date de l'exportation dans l'onglet « Adresse à l'étranger ». Tous les autres champs de saisie sont facultatifs.

Votre chien est décédé ?

Veuillez indiquer la date du décès dans l'onglet « détail de l'animal ». La date du décès peut également être enregistrée par un collaborateur de la commune ou par votre vétérinaire.



AMICUS

AMICUS – la banque de données moderne pour l'enregistrement des chiens en Suisse

La loi (état au 13 juin 2016) exige selon l'ordonnance sur les épizooties 916.401 article 16-18 :

- l'identification et l'enregistrement des chiens
- les notifications lors de la livraison et de la transmission de puces électroniques
- les obligations des détenteurs
- la vue d'ensemble, le traitement et la conservation des données
- pièce d'identité pour les chiens

En raison de ces exigences de la loi l'entreprise Identitas AG exploite la banque de données des chiens de AMICUS.

Veuillez en plus prendre en considération les législations cantonales.

Vous aimeriez notifier un changement de détenteur ?

Un changement de détenteur se fait toujours en deux notifications : d'une « Cession » du détenteur actuel et d'une « Acquisition » du nouveau détenteur. Les deux parties doivent activement confirmer le changement de détenteur dans leur compte d'utilisateur.

Cession : Informez-vous pour connaître l'ID personnel ainsi que le prénom et le nom du nouveau propriétaire. Connectez-vous avec votre compte d'utilisateur et saisissez une « Cession » dans l'onglet « détail de l'animal » correspondant.

Acquisition : Veuillez vous connecter avec votre compte d'utilisateur et cliquer dans l'onglet « Réception d'un animal en Suisse » sur le bouton « Acquérir ». C'est seulement après cette démarche que le changement de détenteur est terminé.

Mot de passe oublié ?

Vous pouvez demander un nouveau mot de passe qui sera envoyé par courriel à votre adresse e-mail. Si vous n'avez pas enregistré d'adresse e-mail, veuillez contacter le Helpdesk Amicus au 0848777 100 et avoir à disposition votre ID personnel.

Infos diverses

Deux cartes pour favoriser l'accès à la culture



20 ans 100 francs: la culture en libre accès jusqu'à 21 ans

Née en Valais en 2012, la carte 20 ans 100 francs est un projet de l'association du même nom. Elle permet à sa détentrice ou son détenteur de moins de 21 ans d'accéder, pour le prix de 100 francs par an, à tous les lieux culturels partenaires. Chaque carte est valable pour douze mois dès la date d'émission. Le projet s'élargira dès septembre 2018 à de nombreux acteurs culturels dans cinq cantons romands dont Fribourg. Equilibre-Nuithonie, le Nouveau Monde, CO2, Bicubic, Ebullition, le Festival Les Georges, le Château de Gruyères, le Théâtre des Osses et bien d'autres feront partie de l'offre de la carte. Pour plus d'info sur les événements et les lieux partenaires, ainsi que pour commander ou offrir un abonnement, une seule adresse: www.abo-20-100.ch



Carte Culture de Caritas Fribourg: une offre culturelle accessible à tous

Lancée en 2010 ce programme initié par Caritas Fribourg répond à son engagement de faciliter l'accès à l'offre culturelle et sociale aux personnes qui ont un revenu modeste. Cette carte personnelle est gratuite pour les adultes et les enfants dès l'âge de cinq ans ou des familles domiciliés à Fribourg et dans les communes partenaires. Elle est valable un an et peut être prolongée. Les titulaires de la CarteCulture pourront obtenir des rabais de 30% à 70%, voir la gratuité, sur des billets d'entrée et des abonnements.

Pour obtenir les informations sur les offres culturelles riches et variées disponibles et les événements de nos partenaires, et effectuer votre d'inscription, visitez notre site internet: www.carteculture.ch/fribourg

Pour la CarteCulture Caritas, veuillez noter qu'une adhésion préalable de la commune est nécessaire.

CONCOURS PHOTO « Ensemble! Zäme! »



L'Agglo fête ses 10 ans : préparez vos objectifs!

En juin 2018, l'Agglomération de Fribourg célébrera ses dix ans d'existence. L'occasion de revenir sur ses projets et ses réalisations dans les domaines de **l'aménagement du territoire, de la mobilité ainsi que de la promotion culturelle, économique et touristique.**

Et c'est à vous de jouer! Munissez-vous de vos appareils photo et laissez libre cours à votre imagination sur le thème **« Ensemble! Zäme! »**. Réalistes, symboliques ou décalées... vos photos sont le reflet de votre regard sur l'agglomération fribourgeoise.

A la clé : des prix d'une valeur totale de CHF 5 000.– et une exposition pendant La Cantonale (Foire de Fribourg) du 5 au 14 octobre 2018!

Informations importantes

Dates du concours : du 15 juin au 27 août 2018.

Participation gratuite.

Chaque participant peut fournir entre 1 et 5 photos (24 x 30 cm), en format JPEG ou TIFF, couleur ou noir/blanc, numériques ou argentiques numérisées de haute qualité.

Détails et règlement : www.agglo-fr.ch.



L'administration communale vous souhaite une excellente saison estivale et de très belles vacances!



Adresses diverses

Ecole de ballet Monique van der Roer
danse classique, moderne kathak, yoga
(tous âges et niveaux), Platanes 24
026 401 00 69
www.mvdroer.ch

Ecole de flamenco Fuente Flamenca
Maria del Pilar Buss-Gil
www.flamencovsg.ch

Danse de couple, Heidi Hirsiger
Petit-Moncor 1, 079 701 35 63

Centre Richemond Fribourg, activités santé
et développement personnel Moncor 15
026 401 44 45
www.centre-richemond.ch

Notre-Dame de la Route
Maison de formation d'adultes
026 409 75 00
www.domaine-ndr.ch
information@domaine-ndr.ch

Paroisse catholique de Villars-sur-Glâne
Route de l'Eglise 8, case postale 37
1752 Villars-sur-Glâne 2
Secrétariat paroissial,
Lu et ve 9h00-11h00
Ma-je 9h00-11h00 / 14h00-17h00

Vill-Art groupe d'artistes amateurs, Président:
Raymond Pilloud, 026 402 48 12

Groupe Scout Villars-sur-Glâne,
Mme Roxane Schoepfer
Rte des Combes 70, 1746 Prez-vers-Noréaz
079 762 26 65

Société propriétaires chiens de police
Président: M. E. Morand
Moncor 27, 026 402 32 74

Parents – jeunes – cannabis
Case postale 98, Villars-sur-Glâne 2
079 545 61 92

Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
Directeur: Jérôme Kuhn,
Rte des Préalpes 24, 079 562 44 24
jerome.kuhn@gmail.com
Président: Olivier Maradan,
Rte du Roule 65a, 1723 Marly
olivier.maradan@ne.ch
079 797 11 77 / www.evv.ch

Cours de peinture intuitive (huile)
Jacqueline Gandubert, Ch. Verger 42
026 402 28 59, www.art-joya.ch

Maîtrise de Villars-sur-Glâne
Chœur d'enfants et de jeunes
Directeur: Patrick Naef
076 364 73 93
www.la-maitrise.net

SOS Jouets, rte de la Glâne 9
1700 Fribourg, 026 425 40 59

Mirages Photographie, 078 618 34 66
Keren Bisaz, Rte du Jura 23, 1700 Fribourg
www.miragesphoto.com

Association quartier Villars-Vert, Redoute,
Belvédère, Charmilles
M. Cihan Kilic
Marché de Villars-Vert, Rte Villars-Vert 32,
026 402 01 26 / 079 214 79 81

Creahm, atelier d'art différencié
Ch. des Ecoles 10
026 422 24 75
www.creahm.ch, info@creahm.ch

Ateliers d'éveil corporel (3 mois-3 ans) et
Ateliers d'expression corporelle (3 à 6 ans)
Nathalie Gerber et Sophie Fournier
079 407 53 33 ou 079 733 03 80
www.psymolo.ch

Atelier Détente Mireille Cuendet
079 293 70 69 www.atelier-detente.com

Centre Bouge-et-Apprends
(activités créatives et brain gym)
Agnèle Zufferey Musy, Route du Bugnon 51
079 721 14 56, www.bouge-et-apprends.ch

Yoga pour débutants - Vinyasa Flow
« Absolute Beginners », cours collectifs et
privés. Christine Reynaud, 079 273 32 16
reynaud.christine@yahoo.com

Danse avec tes mains / Ateliers de Langue
des signes Parent-bébé
Arielle de Sadeleer, ch. du Croset 11
079 516 61 63, www.danseavecatesmains.ch

Poterie Lab, Marisa Elia
Rue des Platanes 39
079 219 13 46, www.poterie-lab.ch

Chœur d'enfants « Les Hirondelles »
Claire Darbellay, directrice
026 475 51 86 / 078 915 66 57

Le Club des Artistes
Yvan Ferrari, route du Coteau 61
1752 Villars-sur-Glâne
www.leclubdesartistes.org

René Fragnière
079 362 26 03
Organisateur match aux cartes
par équipe ou individuel
rene-fragniere@bluewin.ch

Société de chant
Rolf Studer, rte du Coteau 63
Tél. 026 401 02 45

Ecole de musique
Jeune Garde de la Landwehr
Président: Frédéric Hertling
026 402 95 19
www.jgl.ch / info@jgl.ch

Cours de flûte à bec
Cours donnés à Fribourg,
Villars-sur-Glâne et Avry
Mélanie Balmer, 079 76713 79
melba@alawa.ch

Egger Transport
Personne à mobilité réduite / 079 864 82 88
egger.transport.pmr@gmail.com

Adresses des clubs sportifs

AEROBIC
Case postale 4
Responsables: Magali Buri
1752 Villars-sur-Glâne 2
026 401 03 37 / 078 848 96 57

ÄIKIDO SAKURA
Resp. techn. Bernard Gremaud
Planafaye 9,
026 400 00 18 / 079 236 91 44

BADMINTON
CP 170 Villars 1
Président: Daniel Vonlanthen
079 327 22 06
vonlanthendaniel@bluewin.ch
www.bcwillars.ch

BASKETBALL
CP 14 Villars 2
Président: Gérald Chappuis
079 518 72 62
Resp. mvt jeun.: J.-P. Raineri
079 508 06 13
www.villars-basket.ch

BASKET-BIEN-ETRE
026 401 09 76
Nicole Peters
076 630 65 10

BODY BUILDING
Président: P.-Alain. Vonlanthen
079 321 18 46

BOXE
CP 146 Villars 1
Président: Roberto Quaranta
026 402 50 41

BRAIN GYM & POTERIE
Agnèle Zufferey Musy
079 721 14 56
www.bouge-et-apprends.ch

CENT POUR CENT
Cours de santé + Walking
et Nordic Walking
Présidente: Elaine Meuwly
079 750 38 17

DANCE CENTER
Monique Van der Roer
076 630 00 69
www.mvdroer.ch

ENERGYM FITNESS, 026 409 77 77

ENERGYM FITNESS
026 409 77 77

FOOTBALL
CP 43 Villars 2
Président: Pierre Portmann
pierre.portmann@bluewin.ch
Resp. sportif: Filipe Lago
filipe-lago@hotmail.com
Ecole foot (moins 8 ans):
fcvjuniorsf.blogspot.ch
Info@fcvsg.ch - www.fcvsg.ch

LET'S GO FITNESS FRIBOURG
026 402 10 21

FOOTBALLTENNIS

Président: Gilles Grandjean
079 323 23 78

GROUPE PREPARER MORAT-FRIBOURG

Responsable
026 402 06 10
www.gpmf.ch / www.morat-fribourg.ch

GYM ACTIVES DAMES

079 631 58 61
Présidente: Danièle Monney
Pré de l'Etang 5 / daniele.anatolio@hispeed.ch
GYM BIEN-ÊTRE
026 401 13 19
Présidente: Chantal Ding-Roschy
079 356 52 43
Monitrice: Nadège Rime
026 401 44 72

GYM DAMES, Hélène Ruffieux

026 402 33 01
Ch. Forêt 7, 1752 Villars-s-Glâne

GYM DAMES VILLARS-VERT

026 402 88 47
Présidente: Thérèse Roubaty

GYM HOMMES

Président: Michel Brique
026 402 09 26

JUDO CLUB

Président: Rocco Dolce
079 412 65 87
Chef techn.: Simon Papaux
079 282 09 64

KARATE-CLUB COBRA

Dojo du Guintzet
Resp. techn. Reynald Olivier
079 423 32 76

KOBOXE THÉRAPIE SPORTIVE

026 430 07 23
Route de Moncor 12
079 433 28 57
koboxe@bluewin.ch / www.koboxe.org

MOTO

Président: Yves Schafer
026 481 47 40 / 079 417 52 24

PETANQUE (près ancien terrain football)

Alphonse Ayer
Rte des Préalpes 16
079 515 78 08
Mardi et vendredi après-midi dès 14h00

PLONGEE SOUS-MARINE

079 230 38 01
Président: Pierre Dumont
Ch. de la Fenetta 6

SKI

CP 100 Villars 2
Président: Gaël Longchamp
079 717 58 92

SPORT-HANDICAP FRIBOURG

Beaumont 20, 1700 Fribourg
026 401 02 20
info@sh-fr.ch

SPORT PRO SENECTUTE: COURS

Renseignements et information
026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch

•DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE

Monitrice: Jacqueline Gschwind
026 402 66 75

•GYM DOUCE, MAINTIEN, DYNAMIQUE, FIT GYM MIXTE

Monitrice: Ch. Ding-Roschy
026 401 13 19

•GYM MAINTIEN

Monitrice: Semi Crausaz
026 401 30 60

•GYM MOBILITÉ ÉQUILIBRE

Monitrice: Ch. Ding-Roschy
026 401 13 19

•TCHOUKBALL

Monitrice: Marlyse Bangerter
026 660 42 71

•WALKING

Monitrice: Carmen Carrard
026 466 14 82

TCHOUKBALL STREETCONCEPT TBC

Jérôme Chopard
Rte de Moncor 25, 079 476 16 68
chopard.jerome@bluewin.ch

TENNIS CLUB AIGLON

Club House
026 424 38 80
Professeurs: Douglas Hull
079 219 42 64
Laurent Becarelli, 079 683 26 18

TENNIS DE TABLE

Président: Grégoire Pillier
026 402 39 59
Chef technique: Julien Vipret
079 713 22 68

TORII-SPORT Kickboxing et sports performances

Petit-Moncor 1c, 078 686 32 80
torii-sport.ch / fribourg@torii-sport.ch

TWIRLING CLUB MAJORETTES BUTTERFLY

Président: M. Angeloz
079 219 10 19
Monitrice: Mme Stutz
079 672 15 70
www.twirling-butterfly.ch

UHC SAANE-FRIBOURG, CP 1539 1701

Fribourg
Président: Emmanuel Waeber

VOLLEYBALL SMILE

Resp. site Villars: Adrian Bisaz,
Pré de l'île 5, 079 540 24 20
adrian@bisaz.com

VOLLEY BIEN-ÊTRE

026 475 38 83
Responsables: Stéphane Ding
dings1@sunrise.ch

YOGA My relax Zone

Mme Andrea Rettenmund
Rue du Centre 16, 079 367 51 55
info@myrelaxzone.ch

Adresses utiles

Villars Animation

026 402 02 22
«Espace Jeunes» au Platy
Locaux Villars-Vert 26, 026 400 01 60
www.vsg-animation.ch

Clinique dentaire scolaire

Pérolles 93, 1700 Fribourg, 026 305 86 94
Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de
07.00 h. à 12.00 h. et de 13.00 h. à 17.00 h.

Bibliothèque communale

Rte Eglise 7, 026 408 32 90
Ma 16 h. à 18.30 h. / Ve 16h. à 17 h.
Me 14 h. à 18 h. / Sa 10 h. à 12 h.
Je 16h. à 20 h

Bibliothèque école de Cormanon

Lu 16.00 h. à 17 h. / Ve 11.30 h. à 12 h.
Me 11.30 h. à 12 h. / Ve 16.00 h. à 17 h.

Bibliothèque école Villars-Vert

Me 11.30 h. à 12 h.
Ve 11.30 h. à 12 h. et 16.00 à 17.00 h.

Ludothèque (Rés. «Les Martinets»)

026 407 35 37
ME et VE après-midi de 15h30 à 18h00
Pendant vacances seulement ME après-midi

Section des Samaritains

de Fribourg-Ville et env.
Mme Ruth Moehr, Présidente
Cours de sauveteurs / Samaritain /
Réanimation / Urgence petits enfants / cours
cible pour entreprises inscriptions:
www.samaritains-fribourg-ville.ch
026 422 34 22

Résidence pour personnes âgées

«Les Martinets»
M. Marc Roder, Directeur
026 407 35 33
8 h.-11.30 h. / 14 h.-16.30 h. (secrétariat)

Home médicalisé de la Sarine

026 422 51 11
Foyer de jour
Av. Jean-Paul II 10, CP 112

Foyer Rose d'automne (home méd.)

026 422 78 00
Ch. Cardinal Journet 4

Pro Senectute Fribourg

Fondation au service des Seniors
Passage cardinal 18
1705 Fribourg
026 347 12 40, info@fr.prosenectute.ch

Fondation pour l'aide et les soins

à domicile de la Sarine
Rue St-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg
026 425 55 25

Serv. de puériculture de l'Off. fam.

026 323 12 11
Consult: 2^e et dernier mercredis du mois, de 14
à 17h30, Home des Martinets

Papaux Menu à domicile, 076 331 09 57

Le Resto, 079 409 14 62

SOS Futures mamans
026 322 03 30

Parkinson Suisse - Groupe Fribourg
et Broye vaudoise
Mme Doris Vernaz
026 412 11 41

Cardio-Forme Fribourg - Sarine
079 676 12 09
Maintenance et prévention des affections
cardio-vasculaires
Case postale 54
1723 Marly 1
www.cardioforme.ch

Forum écoute la fondation romande
des malentendants
Jordils 5
1006 Lausanne
021 614 60 50
www.ecoute.ch / info@ecoute.ch

La Famille au Jardin, Foyer de jour pour
personnes présentant d'importants troubles de
mémoire type Alzheimer
Römerswil 4, 1717 ST-URSEN
026 321 20 13
www.la-famille-au-jardin.ch

Allaitement: Conseils tél.
- Consult. à domicile
Mme Chantal Dévaud
026 402 81 73
Consultante en lactation IBCLC

Baby-sitting (Croix-Rouge)
026 347 39 49

Groupement des Aînés
M. Henri Currat, Président
026 402 18 64
Mme Cécile Tâche
026 402 40 65

APEV
1752 Villars-sur-Glâne
Mme Muriel Rey Basso Ricci, 078 894 93 82
www.a pev-vsg.ch

Association d'accueil familial de jour
de la Sarine
Passage du Cardinal 12, 1700 Fribourg
026 322 69 26

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE – AES
AES Cormanon (1^h-8^h) 026 552 53 05
Route de la Berra 2
aes-cormanon@faef-vsg.ch
AES Rochettes (1^h-8^h) 026 552 53 10
Rue des Platanes 33
aes-rochettes@faef-vsg.ch

Groupe-jeux et AES Villars-Vert 077 478 02 82
Route de Villars-Vert 26

Fondation pour les structures
d'accueil extrafamilial FAEF
026 552 53 00
Route de la Berra 2
secretariat@faef-vsg.ch
Permanence:
lu-ve 9h-11h / me 13h30-15h30

Crèche «Les Dauphins»
026 552 53 18
Route de Villars-Vert 50
du LU au VE, de 06.30 h. à 18.15 h.
crechelesdauphins@faef-vsg.ch

Crèche «Arc-en-Ciel»
026 552 53 19
Pérolles d'en-Haut 6
du LU au VE, de 07.00 h. à 18.15 h.
crechearcenciel@faef-vsg.ch

Crèche Cap Canaille
026 510 53 20
Rue des Cerisiers 2
www.capcanaille.ch

Ecole maternelle
«Coffret Magique - Cormanon»
Mme L.-M. Müller
Fin Derrey 12
026 401 53 12
www.coffret-magique.ch

Ecole maternelle bilingue «Scou-Bi-Doux»
Mme C. Lambert, Platanes 13-15
CP 52
026 401 01 54
scoubidoux@bluewin.ch

AGAPA Suisse romande Association pour les
pertes de grossesses et maltraitances du passé
CP 138, 1752 Villars-sur-Glâne 1
026 424 02 22
www.agapa-suisseromande.ch

Association Vivre avec la mort,
026 436 46 60
Rte St-Nicolas de Flüe 2
1700 Fribourg
www.valm.ch
Permanence téléphonique
026 424 00 80

Association Alzheimer Suisse
026 402 42 42
Section Fribourg, du lu au ve 9h -17h
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
www.info.fr@alz.ch

Association C'est un signe
Arielle de Sadeleer
Ch. du Croset 11
079 516 61 63
www.cestunsigne.ch

Société des Sourds de Fribourg
Sophie Rosset, Présidente
Case postale 137, 1762 Givisiez
ssf.gvf@gmail.com

Passé-partout
026 422 56 20
Transport de personnes en chaise
roulante ou à mobilité réduite

Service Ambulance Sarine (SAS) 144

Feu 118
Officier de piquet 026 40 20 118
Commandant du feu 026 401 41 18

Adresses des Présidents des partis politiques de Villars-sur-Glâne

Parti démocrate-chrétien (PDC)
Mme Caroline Dénervaud a.i.
Route de la Berra 16
contact@pdc-vsg.ch
www.pdc-vsg.ch

Parti socialiste fribourgeois (PSF)
M. Frédéric Clément
Pérolles d'En Haut 11
frederic881@hotmail.com
www.psvillars.ch

Parti libéral-radical (PLR)
M. Alexandre Wicht
Rue du Coteau 59
plr-vsg@bluewin.ch
www.plr-vsg.ch

Parti Centre gauche (PCS)
M. Patricio Ferreira Domingues
Pérolles d'En Haut 16
domingues.infos@gmail.com
www.csp-pcs.ch
fr@csp-pcs.ch

Union Démocratique du Centre (UDC)
M. Marc Buntschu
Pérolles d'En Haut 8
www.udc-fr.ch

Les Verts et sympathisants
M. Bruno Marmier
Imp. du Pré-Henry 4
077 / 465 10 40
bruno.marmier@verts-fr.ch
www.verts-vsg.ch

Parti vert'libéraux (pvl)
Mme Irene Bernhard
Ch. du Couchant 22
irene.bernhard@grunliberale.ch
www.fr.verliberaux.ch

Adresses des Présidents des groupes politiques représentés au Conseil général

Groupe démocrate-chrétien (PDC)
Mme Marie-Hélène Brouchoud,
Route de Payerne 5b

Groupe socialiste fribourgeois (PSF)
M. Frédéric Clément, Pérolles d'En-Haut 11

Groupe PLR-PVL
M. François Grangier
Route du Bugnon 22

Groupe des Verts et Centre Gauche PCS
M. Pierre-Yves Moret,
Ch. du Couchant 34

Délégation UDC
M. Marc Buntschu
Pérolles d'En-Haut 8

